

***L'affranchissement
en Christ***

L'affranchissement en Christ

1^{re} édition août 2026 (D.A.)

Table des matières

Introduction.....	1
<i>La connaissance et la réalité du vrai affranchissement.....</i>	<i>1</i>
<i>La compréhension de la doctrine de l'affranchissement.....</i>	<i>2</i>
L'Épître aux Romains, chapitre 7.....	3
<i>Ce n'est pas l'état normal du chrétien.....</i>	<i>3</i>
<i>La marche selon la chair et sous la loi n'est pas chrétienne.....</i>	<i>4</i>
<i>L'affranchissement de la loi (v. 1-4).....</i>	<i>7</i>
<i>Les objections et les réponses.....</i>	<i>8</i>
<i>Quelles conclusions tirer ?.....</i>	<i>13</i>
<i>Des expériences sans valeur pour l'affranchissement.....</i>	<i>15</i>
En quoi consiste le véritable affranchissement ?.....	22
<i>Introduction sur Romains 6.....</i>	<i>22</i>
<i>Enseignement de Romains 6.....</i>	<i>25</i>
<i>Le résultat : marcher en nouveauté de vie.....</i>	<i>28</i>
Enseignement de Romains 8.....	30
<i>Les bénédictions de la nouvelle position.....</i>	<i>30</i>
<i>La place et le rôle de l'Esprit de Dieu.....</i>	<i>32</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>37</i>

N.B. Cet article ancien (1864) mais d'un grand intérêt utilisait probablement une des premières versions de la Bible Darby. Ces versets cités utilisent ici la version Darby 1986.

Les sous-titres ont été ajoutés. Quelques phrases particulièrement importantes ont été mises en caractères italiques et gras.

L'affranchissement en Christ

« Car la loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus m'a affranchi de la loi du péché et de la mort » (Rom. 8:2).

Introduction

Qu'est-ce que le vrai *affranchissement en Christ* et comment y parvenons-nous ? Nul chrétien ne devrait aborder ces questions à la légère, car leur juste compréhension lui est de la plus grande importance. Notre *justification* en Christ *assure* pour toujours notre position dans la présence de Dieu ; notre affranchissement en Christ nous fait *marcher* dans cette présence. Notre *assurance* devant Dieu se fonde sur la *mort* de Christ à la croix, et notre *marche* devant lui se fonde sur la *vie* du Christ ressuscité, Christ *pour* nous et Christ *en* nous.

La connaissance et la réalité du vrai affranchissement

Il y a beaucoup de croyants qui ne sont pas réellement affranchis, et il y en a beaucoup qui le sont sans connaître le vrai affranchissement. La réalité de l'affranchissement manque à ceux-là, et la connaissance de l'affranchissement à ceux-ci. La différence entre eux est très grande, quoique les résultats et les expériences soient souvent les mêmes. La vérité affaiblie et mélangée, que lisent et entendent les premiers, les retient pendant des années dans l'esclavage et dans la crainte ; la même cause empêche les autres de marcher dans la liberté. Dans tous les cas, la puissance de la vérité et son efficace bénie sont perdues à cet égard. Le cœur est inquiet et accablé, la marche est affaiblie et entravée, le nom de Dieu n'est pas glorifié ; ainsi les sérieuses exhortations de la Parole à marcher d'une manière digne de Dieu sont sans effet et le témoignage devant le monde est altéré et obscurci.

Tout cela sera de la plus grande importance pour le croyant dont le cœur est simple et droit, et il ne pourra pas se tranquilliser par la triste découverte que ces expériences sont si générales parmi les chrétiens d'aujourd'hui. Il craint et il aime le Seigneur, et il ne désire rien plus ardemment que la gloire de son nom. Il cherche, en vérité, à être un serviteur soumis de Celui qui l'a racheté par son propre sang et un enfant obéissant de Celui qui l'a fait renaître selon sa grande miséricorde. Il aime les traces bénies du Seigneur, et il regarde comme son grand privilège de le suivre et de porter son opprobre. Mais aussi longtemps qu'il n'est pas véritablement affranchi, ou qu'il ne connaît pas le vrai affranchissement, il ren-

contre des difficultés insurmontables ; la chair et le péché qui y demeurent élèvent constamment des obstacles sur son chemin. Quelle joie ne sera-ce donc pas pour lui de connaître véritablement que Dieu a parfaitement aplani le chemin en Christ, et qu'il en a ôté tous les obstacles.

La compréhension de la doctrine de l'affranchissement

Pour ce qui regarde *la doctrine de l'affranchissement*, comme tout autre vérité divine, il est très important de reconnaître qu'on ne peut la comprendre par l'entendement naturel (1 Cor. 1:25). Aussi longtemps que le chrétien apportera la sagesse humaine et l'intelligence naturelle dans l'étude de la Parole de Dieu, il en affaiblira la vérité pour lui-même et y mettra de la confusion. Quand Dieu a parlé, nous n'avons plus rien à dire, plus rien à ajouter ni à considérer, mais tout simplement à *croire*, à croire fermement et sans réserve. Si nous méditons sa Parole, nous ne devons pas nous en approcher avec une opinion préconçue, ni avec ce que nous savons ou ce que nous avons entendu ou lu, si ce n'est pour éprouver, au moyen de la Parole, et nos opinions et celles des autres hommes, pour voir et juger si tout cela est bien selon la vérité. Cette précaution, cette sagesse divine, est spécialement nécessaire de nos jours, où tant de doctrines erronées sont en vogue, où des chrétiens mêmes enseignent et écrivent, sur les choses de Dieu, tant de principes plus ou moins mélangés d'erreur, parce que si souvent ils élèvent leur connaissance, qui devrait être toujours soumise à la Parole de Dieu, au-dessus de cette Parole. Oh ! l'on n'en peut calculer les tristes conséquences pour tant d'âmes qui, tout en déclarant que la Parole de Dieu est la seule règle de notre vie et de notre marche, se laissent pourtant guider par les discours et par les livres des hommes, plutôt que par la simple vérité des Écritures, et qui aussi savent bien mieux et bien plus aisément parler de ceux-là que de celle-ci. Si la pensée que c'est la Parole de Dieu nous remplissait de vénération, chaque fois que nous la méditons, une sainte crainte nous empêcherait toujours d'y mêler nos propres opinions, et plus encore de les faire prévaloir sur elle ; car en agissant ainsi nous ne faisons qu'affaiblir la vérité pour nous-mêmes, et souvent même que la rendre inefficace sur nos cœurs. La Parole de Dieu seule est la source, d'où nous pouvons tirer la pure vérité, et l'onction du Saint Esprit y guidera certainement celui qui est simple et droit et lui en ouvrira la vraie intelligence au moyen de la foi.

Examinons donc toutes nos opinions relativement au sujet qui nous occupe, à la lumière du Saint Esprit, et d'après la Parole de Dieu. Soyons prêts à rejeter résolument tout ce qui n'est pas d'accord avec cette sainte Parole, quelque ancien et généralement admis que cela puisse être ; et recherchons, recevons et retenons fermement l'enseignement de Dieu sur

ce sujet, ainsi que sur tout autre, avec un cœur simple et rempli de l'assurance de la foi.

L'Épître aux Romains, chapitre 7

Considérons d'abord le chapitre 7 des Romains.

Ce n'est pas l'état normal du chrétien

Il arrive souvent que de vrais chrétiens en appliquent la dernière partie à eux-mêmes, à leur propre préjudice, uniquement parce qu'ils le lisent superficiellement et adoptent trop légèrement le commentaire des autres là-dessus. Il est, assez ordinaire de les voir dire que c'est leur propre état qui est dépeint dans des passages tels que ceux-ci, versets 14 et 19 : « Moi, je suis charnel, vendu au péché ; – le bien que je veux, je ne le pratique pas ; mais le mal que je ne veux pas, je le fais ». Ils en font une telle application, parce qu'ils croient que l'apôtre parle ici de son propre état intérieur. On hésiterait, certes, à admettre cette pensée, si l'on se donnait la peine de rapprocher de ces paroles les nombreux passages, qui rendent témoignage à la marche de Paul. Nous lisons, par exemple, dans 1 Thésaloniciens 2:10 : « Vous êtes témoins, et Dieu aussi, combien nous nous sommes conduits saintement, et justement, et sans reproche, envers vous qui croyez ». Il pouvait dire hardiment aux Corinthiens (1 Cor. 11:1) : « Soyez mes imitateurs, comme moi aussi je le suis de Christ ». Il disait encore à Timothée (2 Tim. 3:10) ; « Mais pour toi, tu as pleinement compris ma doctrine, ma conduite, mon but constant, ma foi, mon support, mon amour, ma patience, etc. ».

Comment concilier tous ces passages avec ces mots : « Le bien que je veux, je ne le pratique pas » etc. Je pense que personne n'aura la témérité de soutenir que, dans les passages cités ci-dessus, et tant d'autres analogues, l'apôtre ne parle que de sa bonne volonté, et que, quant aux actes, il faisait tout le contraire. Et quand il exhortait si souvent les chrétiens à marcher d'une manière digne de Dieu ou de l'Évangile du Christ, il n'entendait assurément pas par là se borner à réveiller en eux de bonnes résolutions et le désir [seul] de marcher dignement. Comment aurait-il pu adresser de telles exhortations à autrui, s'il devait reconnaître que, quant à lui-même, il ne pratiquait pas le bien qu'il voulait faire, et faisait le mal qu'il ne voulait pas ; ou, en d'autres termes, s'il eût été encore lui-même assujéti à la loi du péché sans pouvoir accomplir le bien ?

Le Seigneur Jésus dit à ses disciples : « Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime » (Jean 14:21). Il ne s'agit certainement pas ici d'une bonne disposition à garder ses commande-

ments, mais de leur réelle observation. Ailleurs il dit (Jean 15:14) : « Vous êtes mes amis, si vous faites¹ tout ce que je vous commande ». Voici un témoignage de l'apôtre Jean (1 Jean 2:3-5) : « Et par ceci nous savons que nous le connaissons, savoir si nous gardons ses commandements. Celui qui dit : Je le connais, et qui ne garde pas ses commandements, est menteur, et la vérité n'est pas en lui. Mais quiconque garde sa parole, – en lui l'amour de Dieu est véritablement consommé ». Dans un autre endroit (1 Jean 5:3), le même apôtre dit : « Car c'est ici l'amour de Dieu, que nous gardions ses commandements, et ses commandements ne sont pas pénibles ». Ces paroles sérieuses nous montrent bien clairement qu'il est question d'un réel accomplissement de ses commandements et de sa Parole, et non pas seulement de la volonté de les accomplir.

Nous lisons encore en Hébreux 9:14 : ...« Combien plus le sang du Christ qui, par l'Esprit éternel, s'est offert lui-même à Dieu sans tache, purifiera-t-il votre conscience des œuvres mortes, pour *que vous serviez* le Dieu vivant ». Et dans Tite 2:14 : « ... notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ, qui s'est donné lui-même pour nous, afin qu'il nous rachetât de toute iniquité et qu'il purifiât pour lui-même un peuple acquis, *zélé pour les bonnes œuvres* ». Quelque précieux et bénis que puissent être de tels passages des Écritures, il arrive souvent qu'on n'y fasse guère attention et qu'on ne les apprécie pas assez. La vraie et triste raison en est que nous nous cherchons nous-mêmes, et non pas la gloire de Dieu. Pour beaucoup de chrétiens, c'est l'assurance du salut qui est la première et la dernière, si ce n'est l'unique affaire. Ils n'ont pas à cœur l'intention du Seigneur qui a été de s'acquérir un peuple saint pour le servir de franche volonté, et encore moins le bon plaisir du Père, d'avoir des enfants qui l'honorent par une humble obéissance. Les pensées que l'œuvre de Christ leur inspire ne dépasse pas leur propre rédemption. Mais les intentions de Dieu et les pensées de Dieu vont plus loin. Certainement, dans sa miséricorde, il pensa tout d'abord à notre rédemption ; il avait en vue notre bonheur, en livrant pour nous son Fils unique et bien-aimé ; mais notre bonheur est lié à son bonheur ; dans notre délivrance et notre acceptation, son amour et sa joie trouvent leur satisfaction.

La marche selon la chair et sous la loi n'est pas chrétienne

Pierre s'adresse ainsi aux croyants (1 Pierre 2:9) : « Mais vous êtes une race élue, une sacrificature royale, une nation sainte, un peuple acquis, pour que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière ». L'intention de Dieu était de posséder un tel peuple. Mais il ne pouvait pas le trouver sur la terre, tant qu'il ne l'avait pas préparé lui-même en Jésus Christ. Il avait, il est vrai, aupara-

¹ – non pas si vous voulez ou désirez faire, –

vant choisi Israël pour son peuple, mais sous la condition qu'il lui obéirait et qu'il marcherait dans ses voies. Israël promit de le faire, parce que, dans son aveuglement, il ne connaissait ni sa propre faiblesse, ni la sainteté de Dieu ; aussi sa désobéissance et sa déchéance ne se manifestèrent que trop tôt. Dieu donna, sans doute, à ce peuple bien des preuves visibles de sa faveur ; il le conduisit avec patience et avec amour dans ses merveilleuses voies ; il le combla de toutes sortes de bénédictions, mais malgré tout cela, Israël se montra toujours un peuple de col roide, incirconcis de cœur et d'oreilles. Ce peuple ne répondit donc pas aux intentions de Dieu, et ne satisfit pas son amour et sa joie, parce que c'était un peuple qui aimait toujours la voie de l'égarement, qui n'obéissait pas à la voix de son Dieu, et ne marchait pas dans ses sentiers. Aussi Jéhovah fut-il obligé de dire : « Vous n'êtes pas mon peuple » [Osée 1:9]².

Il voulait avoir un peuple saint, un peuple qui le servît en vérité et qui fût « zélé pour les bonnes œuvres » [Tite 2:14] ; mais Israël servait le péché, il était zélé pour les *mauvaises* œuvres. Leur marche entière sous la loi n'était qu'un fruit à la mort ; « ils étaient charnels, vendus au péché ».

Maintenant Dieu s'est choisi un peuple, dont l'acceptation et la sûreté ne sont pas fondées sur la propre obéissance, mais uniquement sur le sang de Jésus. D'après l'alliance du Sinaï, ceux-là devenaient son peuple, en le servant ; mais ceux-ci le servent, parce qu'ils sont son peuple, « créé en Jésus Christ pour les bonnes œuvres » [Éph. 2:10]. Mais si ce peuple devait encore faire cette confession : « Je suis charnel, vendu au péché », ou : « je ne fais pas le bien que je voudrais faire, mais je fais le mal que je ne voudrais pas faire », en quoi consisterait la différence, pour ce qui regarde la marche ici-bas, entre l'un et l'autre peuple ?³ Serait-ce en ce que ceux-là ne savaient pas qu'ils ne pouvaient servir Dieu, et que ceux-ci le savent ? Ce serait là une bien pauvre différence ! Combien peu alors serait atteint le but de Dieu, d'avoir un peuple qui le servît en vérité et qui fût zélé pour les bonnes œuvres ! Le sang de Jésus n'aurait-il pas aussi manqué son but sous ce rapport ? Son pouvoir et son efficace ne seraient-ils pas ainsi mis en question ? Et enfin le témoignage rendu par le Saint Es-

² Il est évident que je ne parle pas ici des individus fidèles en Israël, qui attendaient avec foi le Messie promis et la rédemption par lui et qui, ainsi, étaient comme les prémices du vrai peuple.

³ Il faut pourtant bien remarquer ici que le peuple d'Israël n'est rejeté que pour ce qui regarde sa position sous la loi, sur le fondement de sa propre obéissance, et non pas comme peuple de Dieu sur le fondement des promesses données aux pères, car les « dons et l'appel de Dieu sont sans repentir ». Il recevra de nouveau et bénira ce peuple, qu'il a mis de côté pour un temps, sur le fondement du sang de Jésus, le Médiateur de la nouvelle alliance, sur le fondement d'une grâce sans limites.

prit au sujet de ce sang, qui purifie nos consciences des œuvres mortes et qui nous rend capables de *servir* le Dieu vivant, ne serait-il pas démenti ?

Ne nous laissons donc pas arrêter par nos propres opinions, et ne mettons pas nos expériences, ni celles des autres chrétiens, à la place de la Parole de Dieu. Autrement, comme nous l'avons vu, nous rendrions vaine l'intention de Dieu, nous affaiblirions l'efficacité du sang de Christ, nous déshonorerions le témoignage du Saint Esprit et nous nous dépouillerions du privilège béni de servir Dieu et de glorifier son nom. Ne nous laissons pourtant pas non plus aller à nous imaginer que ce service et cette glorification sont accomplis par le *désir* de vouloir faire le bien. Il n'est rien de plus contradictoire qu'une pareille affirmation, rien qui déshonore davantage la Parole de Dieu et qui en détruise autant l'efficacité sur le cœur des croyants.

Si l'on examinait de plus près cette maxime devenue si générale : "Je voudrais ou j'aimerais pouvoir servir Dieu", on trouverait, hélas ! que chez plusieurs ce n'est là qu'une phrase, au moyen de laquelle ils cherchent à tranquilliser leur conscience et à éluder les exhortations du Saint Esprit. On pourrait à peine croire qu'il y a beaucoup de chrétiens, qui regardent comme un manque d'expérience et de connaissance de soi-même, de parler d'une marche digne de l'Évangile, d'un cœur droit et sincère et de l'observation des commandements de Dieu et de Christ. Ils ne voient là qu'un retour aux œuvres de loi, une prétention de la chair, dont ils ont si souvent éprouvé l'incapacité. Mais ils ne reconnaissent pas le caractère *de la vie*, que toute âme affranchie possède dans le Christ ressuscité ; ils ne comprennent pas davantage la puissance de l'Esprit qui habite en eux. Ils font ainsi, de l'apôtre Paul, un docteur de la loi ; cependant nous voyons avec quel zèle cet apôtre cherche à convaincre les croyants qu'ils sont complètement affranchis de la loi, tout en leur adressant beaucoup d'exhortations à marcher d'une manière digne de leur vocation céleste. Ces âmes jugent l'Esprit par la chair et le contristent, elles font plier la Parole de Dieu sous leurs expériences et l'affaiblissent. Elles estiment trop peu l'autorité de cette Parole, et voilà pourquoi elles l'étudient superficiellement, aussi leur connaissance en demeure toujours bien imparfaite. Le grand sujet de leurs conversations et de leur édification consiste dans les expériences qu'ils font sur la corruption et la totale faiblesse de la chair, et ils se servent souvent bien tristement de la Parole de Dieu pour appuyer leurs expériences charnelles sur quelques passages mal compris ou isolés de leur contexte.

Je le répète, le but de Dieu à notre égard est d'avoir ici-bas un peuple qui, purifié des œuvres mortes par le sang de Jésus Christ, le serve de franche volonté, – un peuple zélé pour les bonnes œuvres.⁴

Oh ! que ces paroles, ce privilège béni de servir Dieu et d'être zélé pour les bonnes œuvres, soient toujours vivants devant nos âmes !

Il est encore beaucoup de chrétiens qui, dans la sincérité de leurs cœurs, disent : "Je désire en vérité marcher de manière à plaire à Dieu ; mais je ne le puis pas. J'aime le bien et je désire le faire, mais la force me manque. Cela me cause beaucoup de peine et d'angoisse, mais aucun changement n'a lieu. Je prie le Seigneur de m'aider, et je trouve du soulagement et des consolations auprès de lui ; mais cela ne dure pas longtemps, je retombe bientôt dans le même état, et je me retrouve toujours sans force". Un tel langage est sincère, et il y a des promesses faites à la droiture. De telles âmes trouveront sûrement qu'il vaut la peine de sonder la Parole de Dieu à l'égard de ce sujet si sérieux et si important, et j'espère qu'elles ne liront pas ces lignes sans profit.

L'affranchissement de la loi (v.1-4)

Retournons à notre méditation du chapitre 7 de l'épître aux Romains. Je remarque d'abord que nous y trouvons souvent le petit mot *loi*, mais non pas toujours, comme nous allons le voir, en rapport avec une seule et même chose. Si je suis sous une loi, je suis sous une autorité qui m'impose des obligations, qui me dicte des exigences. Que j'accomplisse ces obligations ou que je ne les accomplisse pas, que je puisse les accomplir ou que je ne puisse pas, que je le veuille ou ne le veuille pas, que je le fasse contre ma volonté ou de bon gré – la loi exige et elle ne peut être satisfaite que par son parfait accomplissement. Dans ce chapitre, l'apôtre s'adresse d'abord à ceux qui connaissent la vraie signification d'une loi : « Je parle à des gens qui entendent ce que c'est que [la] loi » (v.1). Ici donc le mot loi est tout à fait général. « Ignorez-vous donc, frères... que la loi a de l'autorité sur l'homme aussi longtemps qu'il vit ? ». Aussi longtemps qu'une loi subsiste ou qu'elle est en vigueur, celui qui lui est asservi est assujéti à ses exigences ; il n'y a que la mort qui puisse l'en affranchir. C'est ce que l'apôtre montre, aux versets 2 et 3, par la loi du mariage : « Car la femme qui est soumise à son mari, est liée à son mari par la loi, tandis qu'il vit ; mais si le mari meurt, elle est déliée de la loi du mari, etc. ». Nous en trouvons l'application aux croyants au verset 4. Mais remarquez encore que le mot *loi*, dans ce passage, ne se rapporte pas

⁴ Il est à propos de faire observer qu'il n'est question ici que de notre position comme peuple de Dieu ici-bas, et non pas de nos relations avec le Père, comme enfants, et moins encore de notre position spéciale et céleste en Christ, comme son assemblée, comme son corps, sa plénitude, etc.

seulement aux dix commandements, mais à tout ce que Dieu exigeait du peuple d'Israël, à tout ce qui était la condition de leur relation avec lui ; oui, à tout ce que la justice de Dieu demande à chaque homme, comme tel. Sous cette loi, l'homme est nécessairement perdu. Aussi est-ce pour tous une question des plus sérieuses que celle-ci : "Comment puis-je être affranchi de la loi ?". À cette question, la Parole de Dieu seule nous donne, dans plusieurs passages, une réponse pleinement satisfaisante. Il est vrai que nous ne pouvons nous soustraire, d'une manière illégitime, à la domination de la loi que Dieu a donnée, car tout ce qu'il exige des hommes est parfaitement juste. Mais Dieu nous a préparé en Christ une voie légitime pour arriver au plus entier affranchissement de la loi – une voie qui nous en délivre complètement et pour toujours. Et cette voie est : « la mort », (v.4). « C'est pourquoi, mes frères, vous aussi vous avez été mis à mort à la loi par le corps du Christ... » Ici, comme dans la loi du mariage, **la mort est le seul moyen de parvenir à l'affranchissement**, « la mort... par le corps du Christ ». Je reviendrai plus tard sur le caractère et la nature de cette mort ; ici je ne parle que du fait. – Ainsi, la mort nous rend libres, parfaitement libres à l'égard de la loi et de ses justes exigences, car une loi n'a affaire qu'avec des personnes vivantes et non pas avec les morts. Or le croyant est mort à la loi par le corps de Christ, comme nous le voyons clairement ici ; comme homme naturel et soumis à la loi, **il est entièrement mis de côté, il est, dans ce corps, crucifié avec Christ et n'est plus du tout sous la domination de la loi**. Je ne parle pas ici de cette vérité bénie que la loi a trouvée, en Christ, sa pleine satisfaction à l'égard de nos péchés ; mais je veux dire que nous tous qui croyons, nous ne sommes plus sous la loi et que nous n'avons donc, sous aucun rapport, à nous placer sous la loi, pas plus relativement à ses justes exigences, que relativement à ses justes jugements. La loi n'est pour ainsi dire, plus là pour nous, ou plutôt nous ne sommes plus là pour la loi, parce que nous avons été « mis à mort à la loi par le corps du Christ » [Rom. 7:4].

Telle est la simple doctrine de la Parole de Dieu sur ce sujet ; nous posédons par la foi cette vérité bénie et nos cœurs reconnaissants se réjouissent de notre parfait affranchissement de la loi.

Les objections et les réponses

1) L'indifférence au péché ? (v.5-6)

Quand on discute là-dessus, une pensée s'élève ordinairement, c'est que l'assurance d'un si parfait affranchissement de la loi doit engendrer de l'indifférence pour ce qui en regarde la transgression. Mais si nous considérons la seconde partie de ce verset, nous voyons combien une telle pensée est fausse et mal fondée : « pour être à un autre, à celui qui est

ressuscité d'entre les morts, afin que nous portions du fruit pour Dieu ». C'est en rapport avec la loi que nous portons du fruit pour la mort (v.4) ; mais parfaitement affranchis de la loi et en connexion avec Christ, vrai homme, nous portons du fruit pour Dieu. C'est là pour le croyant le résultat béni d'un réel affranchissement.

Dans le verset 5, les mots : « quand nous *étions* dans la chair » sont aussi à remarquer ; ainsi nous ne « sommes » plus, mais : « nous étions ». Nous lisons de même au chapitre 8:9 : « Or, vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'Esprit ». Il va sans dire qu'ici et dans plusieurs autres endroits le mot *chair* ne signifie pas la chair extérieure, visible, ou le corps, mais la chair dans le sens moral, l'être naturel, l'état ou la position de l'homme naturel devant Dieu et sous la loi. L'homme renouvelé en Christ n'est plus dans cette position devant Dieu. Il est complètement affranchi de la loi, car il n'est plus dans la chair et, partant, plus sous la loi, mais il est dans l'Esprit. Cependant la chair existe encore en lui, mais il n'est plus sous sa domination et la chair ne représente plus, comme auparavant sa position devant Dieu. Notre service devant Lui prend aussi un tout autre caractère, comme nous le lisons au verset 6. Comme morts à la loi, notre service ne peut être ni dans la chair, ni sous la loi ; la mort par le corps de Christ a mis entièrement de côté cette position et pour toujours. Nous sommes renouvelés en Christ, nous sommes dans l'Esprit. Voilà la vérité relativement à tous ceux qui sont dans le Christ Jésus. Il n'est pas question ici de leur faiblesse ou de leur force, il n'est pas question de la marche d'un chrétien, mais seulement de **la nouvelle position à laquelle tous les croyants sont parvenus** – non par eux-mêmes – dans le Christ ressuscité, et qu'ils se sont appropriée par la foi. « Mais maintenant nous avons été déliés de la loi, étant morts dans ce en quoi nous étions tenus, afin que nous servions en nouveauté d'esprit, et non pas en vieillesse de lettre » (Rom. 7:6).

2) La loi est donc mauvaise ? (v.7-12)

Puisqu'il était donc impossible de servir Dieu sous la loi, et puisqu'il faut en être entièrement délivré et affranchi pour servir Dieu en Christ et porter du fruit pour lui, la pensée pouvait aisément surgir, que la loi elle-même est péché et qu'elle a une mauvaise influence. L'apôtre cherche à répondre à une telle pensée dans les versets suivants. Il justifie la loi de toute accusation et il en établit le vrai caractère, tout comme il met en évidence tout le caractère odieux du péché.

Je ferai tout d'abord remarquer que Paul se sert ici du mot *je*, afin de rendre son instruction sur ce point plus simple et plus claire. C'est cependant ce petit mot qui a fait faire fausse route à tant d'âmes et qui les a empêchées de bien comprendre ce passage. Elles pensent, comme nous

l'avons déjà dit, que l'apôtre parle ici de lui-même, de son propre état moral. Elles ont cette opinion, parce qu'elles ne lisent ce passage que superficiellement, et rarement en connexion avec les chapitres qui précèdent et qui suivent ; et plusieurs se plaisent à garder cette opinion, parce qu'ils y voient un motif de se tranquilliser sur leur propre état. Mais les chapitres 6 et 8 seraient non seulement en contradiction avec cette interprétation, mais encore ils n'auraient plus de sens, si l'apôtre parlait de lui-même, de son propre état devant Dieu, dans la dernière partie du chapitre 7.

Il est à remarquer que, dans cette portion du chapitre, il n'est question ni de Christ, ni du Saint Esprit, mais seulement de la loi, de la puissance du péché, de l'impuissance et de la corruption de la chair et des efforts inutiles de l'homme placé dans cette position. ***Jésus Christ n'est introduit qu'au verset 25, comme le seul refuge, le seul libérateur de celui qui est captif sous la loi du péché et de la mort, ou comme la seule réponse satisfaisante*** à la question : « Misérable que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? ». Était-ce réellement l'apôtre qui était encore dans le cas de poser cette question ? Était-il encore captif sous la loi du péché et, dans sa marche tout entière, ne produisait-il que des fruits pour la mort ? Sa rédemption et son affranchissement en Christ étaient-ils encore en doute, ou n'en avait-il ni connaissance ni conscience ? Le Saint Esprit n'avait-il pas fait sa demeure dans son cœur ? Nul chrétien sans doute ne saurait hésiter à répondre droitement à ces questions.

En considérant de plus près ce passage, nous trouverons qu'il ne s'agit ici, ni de l'état de l'apôtre, ni de celui d'un chrétien affranchi, mais précisément d'un état qui en est tout l'opposé. L'apôtre, comme nous l'avons dit, s'efforce d'abord de justifier la loi contre toute accusation et de mettre en lumière le vrai caractère du péché (v.7-13). Il montre, au verset 7, que c'est la loi qui produit la connaissance du péché : « Je n'eusse pas connu le péché, sinon par la loi, car je n'eusse pas eu conscience de la convoitise, si la loi n'eût dit : Tu ne convoiteras point ». C'est donc la loi seule qui manifeste et révèle la vraie nature du péché et de la convoitise, et c'est par elle qu'on la reconnaît. Le péché est *le mauvais principe*⁵, qui demeure dans la chair et qui y opère ; c'est un pouvoir ennemi qui agit contre la loi de Dieu. Il opère justement ce que la loi défend, et parce qu'elle le défend. La convoitise est le désir ou l'inclination qui se fait sentir dans la chair. Quand la loi dit : « Tu ne convoiteras pas », elle nous fait connaître par là, que ces désirs et ces inclinations de la chair sont mauvais. Que fait alors le péché ? Il engendre cette convoitise en moi, et cela précisément parce que la loi la défend. Cela manifeste le vrai caractère du

⁵ Il ne s'agit pas d'un acte mauvais commis, mais d'une *puissance*, d'un *principe mauvais*, d'une *loi* agissant toujours de la même manière dans la chair. (note d'édition)

péché, ce qu'il a d'odieux, et son antagonisme contre le bien : « Mais le péché, ayant trouvé une occasion par le commandement, a produit en moi toutes les convoitises » (v.8). La loi et le commandement sont, au fond, une seule et même chose, quoique la première désigne la loi dans son entier, et le dernier plutôt un seul commandement qui en est tiré.

3) La loi produit donc le péché ?

Or, on pourrait demander : N'est-ce donc pas justement par la loi que le péché est réveillé, excité et provoqué ? Certainement non. Le péché était déjà là, avant que la loi fût donnée : « Car jusqu'à la loi, le péché était dans le monde » (5:13) ; « mais sans loi, le péché est mort » (7:8). ***La loi ne produit pas le péché, mais elle dévoile son vrai caractère.*** Il est toujours là ; mais là où il n'y a pas de loi, la vraie nature en est cachée. Mais aussitôt que paraît le commandement, le péché reprend la vie et se montre dans son vrai caractère d'inimitié contre la loi de Dieu. « Or, moi, étant autrefois sans loi, je vivais ; mais le commandement étant venu, le péché a repris vie » (v.9).

4) La loi cause donc la mort ? (v.10-13)

Quand est-ce que l'apôtre a vécu sans loi ? Il n'est pas question de cela ici. L'apôtre ne parle ni de lui-même, ni d'une autre personne ; il se sert de cette manière de s'exprimer pour démontrer que le péché est mis en évidence par le commandement, et qu'il en manifeste le véritable caractère d'opposition à la loi.

Nous voyons déjà chez un enfant surgir le désir passionné de faire ce qu'on lui aura défendu, bien qu'il n'eût pas eu grande envie de le faire avant la défense. Par le commandement, est vivifié, dans l'enfant, le péché qui jusqu'alors avait paru mort à l'égard de cette chose, mais qui maintenant est excité à agir contre le commandement. Il en est de même chez les hommes. L'apôtre et tout chrétien affranchi peut s'appliquer l'expression : « Et moi je suis mort », mais il n'est pas question de cela ici : encore une fois, l'apôtre ne veut que mettre au jour la vraie nature du péché et ses tristes effets.

Si quelqu'un est sans loi, le péché est là sans doute, mais il est mort. Mais aussitôt que le commandement intervient, *le péché*⁵ est vivifié, et qu'est-ce qui s'ensuit ? ***il cause la mort*** : « Moi, je mourus, et le commandement même qui était donné pour la vie, a été trouvé pour moi pour la mort » (v.10). La loi dit : « Fais ces choses, et tu vivras », et c'est par la loi que le péché apporte sur moi la sentence de mort. La loi promet la vie à quiconque lui est soumis, mais elle est obligée de le condamner ; et pourquoi ? parce que le péché qui prend vie par le commandement l'a séduit ; – le péché a opéré en lui précisément ce que la loi défend et a fait de lui

un transgresseur. En conséquence, la loi qui est juste et sainte ne peut plus que le condamner : « Car le péché, ayant trouvé une occasion par le commandement, m'a séduit, et par lui *m'a tué* » (v.11). Ce n'est donc pas le commandement qui a amené cette mort, mais c'est le péché. Il est vrai que la loi a prononcé ce jugement de mort contre le péché, mais elle ne peut faire autrement, parce que « la loi est sainte, et le commandement est saint, et juste et bon. Ce qui est bon est-il donc devenu pour moi la mort ? Qu'ainsi n'advienne ! Mais le péché, afin qu'il parût péché, m'a causé la mort par ce qui est bon, afin que le péché fût rendu par le commandement excessivement pécheur » (v.12-13).

Quelle triste chose est donc le péché ! Combien il se montre mauvais et corrompu ! C'est justement la sainte loi qui l'a amené à me mettre sous son juste jugement ; et c'est justement par ce qui est bon que le péché m'a causé la mort. Cela en manifeste pleinement le vrai caractère.

5) La nature humaine est donc mauvaise ? (v.14-24)

On pourrait encore demander : Pourquoi faisons-nous le mal et non pas le bien ? à quoi les versets suivant donnent une réponse des plus claires. Déjà ces paroles du verset 14 : « Je suis charnel, vendu au péché », nous donnent la clef du triste état d'une âme, qui constate en elle les expériences exprimées dans les versets suivants (v.15-24). Elle est obligée de confesser : "Je suis charnel, et la loi est spirituelle. Je suis un esclave du péché, et la loi demande de moi que je sois un esclave de la justice". Quelle opposition !

Même si la conscience renouvelée connaît le bien, et approuve la loi, reconnaissant qu'elle est bonne (v.16), à quoi me sert cette appréciation du bien, si je fais le contraire ? Même si la volonté renouvelée est toute disposée à faire le bien – à quoi cela sert-il, si "je ne trouve pas le moyen de l'accomplir" (cf v.18) ?

Je sais que la loi n'exige que ce qui est juste et bon, je sais aussi qu'elle a le droit de l'exiger de moi ; je ne désire pas amoindrir ni restreindre ces exigences ; mais je n'ai aucune force pour y répondre. Il est vrai que, quand je reconnais le bien et que je suis prêt à le faire, « ce n'est plus moi qui fais cela⁶, mais c'est le péché qui habite en moi » (v.17).

Mais quelle consolation y a-t-il là pour moi ? Je reconnais la laideur du péché, et pourtant je suis son esclave ; je reconnais le bien et pourtant je ne le pratique pas ; je hais le mal, et pourtant je le fais. Si je suis sous la domination et la puissance du péché avec une conscience et une volonté renouvelées, je suis plus malheureux que jamais. Les efforts les plus ardens sont vains et ne font qu'aggraver mon état désespéré ; ils ne font

⁶ (le mal)

que mettre dans un jour toujours plus éclatant, combien est odieux le péché, auquel je suis entièrement vendu, et ils me convainquent toujours plus, « qu'en moi, c'est-à-dire en ma chair, il n'habite point de bien » (v.18), et voilà tout. Je dois toujours faire cette confession : « Car le bien que je veux, je ne le pratique pas ; mais le mal que je ne veux pas, je le fais » (v.19) ; ***il n'y a aucune force, aucun accomplissement du bien, et par conséquent aucune vraie paix dans le cœur.***

6) La nouvelle nature est donc impuissante ?

Les versets 21 à 23 ont encore divers rapports avec la loi, et servent à dévoiler toujours plus clairement l'état d'une âme non affranchie. Au verset 22, il est question de la loi de Dieu ; « l'homme intérieur », c'est-à-dire la conscience et la volonté renouvelées, prend plaisir à cette loi, et au verset 23, cette affection est appelée « la loi de mon entendement ». Il est encore dit dans ce verset : « Je vois dans mes membres une autre loi », loi qui a déjà été mentionnée au verset 21 : « Je trouve donc cette loi pour moi... que le mal est avec moi ». Cette « loi dans mes membres », est opposée à la « loi de mon entendement », et lui fait la guerre ; le mal qui habite en moi est en absolue opposition avec les affections de l'homme intérieur. Mais il y a encore, comme nous le voyons au verset 23, « une autre loi dans mes membres, savoir la loi du péché », – le principe ennemi qui agit dans ma chair, – et sous la domination duquel me place le mal qui habite en moi, qui « combat contre la loi de mon entendement ».

Dans cet état, je suis donc tout à fait captif du péché. Même en reconnaissant le bien, je ne puis le pratiquer ; même en haïssant le mal, je dois pourtant le faire. ***Je suis complètement soumis au péché ; je suis son esclave, je lui suis vendu, en sorte qu'il peut faire de moi ce qu'il veut ; je ne vois pas d'issue pour sortir de là.*** Quel triste état ! Certes la question que nous lisons au verset 24, est bien la seule qui puisse surgir d'un tel cœur : « Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? ».

Quelles conclusions tirer ?

1) L'affranchissement et la force se trouvent en Christ

Mais je demande encore une fois : Était-ce là l'état de Paul, ou pourrait-ce être là l'état d'un chrétien affranchi ?

Est-ce là le résultat béni de l'œuvre de Christ ? Sommes-nous encore, malgré cette œuvre, des captifs et des esclaves du péché, pour produire des fruits pour la mort ? Le Saint Esprit qui demeure en nous n'a-t-il d'autre action sur notre marche que cette triste expérience de la corruption et de la faiblesse de la chair ? Oh ! que ce serait déplorable ! Et cepen-

dant nous ne trouvons, dans la dernière portion de ce chapitre, que captivité, faiblesse absolue et fruit de mort. ***L'homme est renouvelé dans sa conscience et dans sa volonté – appelées l'homme intérieur ; mais il n'a ni affranchissement, ni force, ni aucun fruit agréable à Dieu.***

Néanmoins il est avant tout à remarquer, comme nous l'avons déjà dit, que dans cette partie du chapitre, il n'est question ni de Christ, le fondement de notre vrai affranchissement, ni du Saint Esprit, la source de notre force ; aussi il est impossible qu'il puisse y être question de l'état d'une âme, dans laquelle le Saint Esprit habite et qui connaît le vrai affranchissement par l'œuvre de Christ.

Nous avons donc trouvé, dans l'enseignement de ce chapitre, trois points différents :

- 1° L'affranchissement de la loi par la mort (versets 1-6) ;
- 2° la connaissance du péché par la loi (versets 7-13) ;
- 3° le renouvellement de la conscience et de la volonté, mais encore dans la chair et sous la puissance du péché (versets 13-23).

Or, j'espère aussi que tout croyant, qui aura suivi cette méditation sans préjugé, aura maintenant la conviction que, par l'emploi du mot *je*, l'apôtre ne voulait pas dépeindre son propre état actuel, mais qu'il s'est servi de cette forme de langage, ou, si l'on veut, qu'il s'est mis dans cette position, par hypothèse, et uniquement pour rendre son enseignement plus clair et plus frappant.

Nous l'avons dit déjà, beaucoup d'âmes se trouvent plus ou moins dans cet état, – soit parce qu'elles ne connaissent pas encore ce que c'est que le vrai affranchissement, soit parce qu'elles ne l'ont pas encore reçu. Si elles ne sont pas sous la loi, dans le sens littéral (car c'est à Israël seul que la loi fut donnée), elles y sont pour le fond et en principe, et le résultat est le même. Elles découvriront toujours plus ou moins en elles les résultats et les expériences dont il est question dans ce chapitre, et par conséquent, elles seront d'autant plus portées à croire que l'apôtre y parle de lui-même, parce qu'elles trouvent, dans cette pensée, un moyen de se tranquilliser sur leur propre état, comme nous l'avons déjà fait observer.

Mais Dieu, dans sa riche grâce et dans son amour infini, nous a préparé en Christ Jésus quelque chose de meilleur qu'une vie de captivité sous le péché, que les expériences de notre totale incapacité, et qu'une marche dans les mauvaises œuvres, fût-elle même involontaire. ***Il nous a donné en Jésus Christ l'affranchissement et la force, il nous a rendus « parfaitement accomplis pour toute bonne œuvre »*** [2 Tim. 3:17].

On pourrait demander : À quoi peuvent donc servir les expériences mentionnées dans ce chapitre ?

2) L'abandon de la prétendue justice par les œuvres

Je réponds : Elles sont non seulement utiles, mais nécessaires, afin de nous apprendre à renoncer entièrement et une fois pour toutes à une prétendue justice par les œuvres et à une soi-disant sainteté dans la chair, afin de nous faire connaître en vérité la vraie nature du péché, la corruption et l'impuissance de la chair, **de telle sorte que nous mettions toute notre confiance uniquement en la grâce dans le Christ Jésus et en son œuvre expiatoire.**

Il est beaucoup plus difficile d'être pleinement convaincu que l'on est absolument incapable de faire le bien, que de reconnaître que l'on a péché. Les expériences sous la loi sont le moyen de convaincre une âme de son entière incapacité ; mais ce n'est pas selon le bon plaisir de Dieu de la laisser dans ce triste état. Aussitôt qu'elle le reconnaît, aussitôt qu'elle se voit sans ressource en elle-même – qu'elle dépouille les haillons de sa propre justice, dans la conviction qu'elle ne pourra jamais atteindre la justice de Dieu, et que par conséquent elle n'a plus qu'à s'écrier : « Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? » (v.20) – **aussitôt aussi Dieu lui révèle le parfait affranchissement en Jésus Christ.** Alors elle connaît et comprend sa position dans le Christ ressuscité, ce qui la rend capable de produire des fruits pour Dieu, et son cœur est rempli de louanges et d'actions de grâces. Elle s'écrit avec vérité : « Je rends grâces à Dieu, par Jésus Christ notre Seigneur » (v.25). *En Christ* elle ne trouve pas seulement sa position, mais aussi sa liberté et sa force.

3) La chair est toujours présente

On pourrait croire pourtant que la chair n'existe plus ou que sa nature est changée ; c'est pourquoi le Saint Esprit ajoute comme conclusion du verset 25 : « Ainsi donc moi-même, de l'entendement, je sers la loi de Dieu ; mais de la chair, la loi du péché ». La chair est toujours là, toujours la même comme auparavant, mais **notre position devant Dieu n'est plus dans la chair, et ainsi n'est plus sous la domination du péché et sous la condamnation de la loi, notre position est dans le Christ ressuscité, notre position est dans l'Esprit.**

Des expériences sans valeur pour l'affranchissement

Avant d'aborder cette partie de notre méditation, au sujet de laquelle nous trouvons de si précieuses instructions dans les chapitres 6 et 8 de l'Épître aux Romains, nous voulons nous arrêter encore un moment sur

certaines expériences dont beaucoup d'âmes aiment à s'occuper, ce qui fait que souvent elles entravent pour elles-mêmes une marche de bénédiction.

1) Les expériences, face à la Parole de Dieu

Si les expériences sont selon l'Esprit, elles sont précieuses et bénies ; mais si elles sont selon la chair, nous n'avons pas sujet de nous en réjouir. Il est rare que l'on sache bien discerner ces deux genres d'expériences, ce qui est pourtant si important, et une multitude de croyants se glorifient et se réjouissent d'expériences qui devraient les attrister et les humilier profondément. Plusieurs parlent davantage et plus volontiers de leurs expériences, que de la Parole de Dieu, et ils connaissent bien mieux celles-là que celle-ci. Souvent ils jugent de la Parole de Dieu d'après leurs expériences, au lieu de juger de leurs expériences d'après la Parole de Dieu. De cette manière, non seulement ils mettent leurs expériences au niveau de l'Écriture – ce qui serait déjà bien déplorable – mais ils les mettent même au-dessus. Ils disent bien plus souvent : "J'ai fait telle et telle expérience" que : "Il est écrit". La triste conséquence en est, qu'ils placent leur confiance sur ce qu'ils voient et sentent, bien plus que sur ce qu'on ne peut connaître et saisir que par la foi ; car ***les expériences ont affaire avec le sentiment et le visible, la Parole de Dieu avec la foi.***

Il s'ensuit encore que la paix avec Dieu, la sécurité de notre position dans sa présence et l'assurance de notre adoption sont très faibles, très altérées et très chancelantes dans beaucoup d'âmes. Les sentiments et les expériences sont soumis aux variations ; aussi tout ce que l'on fonde là-dessus est instable et vacillant ; mais la Parole de Dieu est ferme et stable, et nous sommes toujours en sûreté et en assurance, quand c'est sur elle que nous nous reposons avec foi.

L'incertitude et l'abattement, l'aridité et la langueur de tant d'âmes, le manque de paix et de joie, de louanges et d'actions de grâces, la marche mondaine et charnelle – tout cela provient surtout de ce que l'on estime trop les expériences soi-disant chrétiennes et que l'on apprécie et connaît si peu la Parole de Dieu. Oh ! nous sommes bien loin de concevoir combien le mal, qui découle de cette source, est grand.

Il arrive souvent que l'on regarde certaines expériences comme un critère du véritable état d'un chrétien, parce que de vrais croyants en font de semblables. Mais que cette pensée est absurde. Est-ce qu'un homme malade et faible se laissera persuader qu'il est fort et bien portant, parce que plusieurs de ses voisins sont dans le même état que lui ? Comment se fait-il que tant de chrétiens se mesurent d'après autrui et se tranquillisent par là ? Cela vient, comme nous venons de le dire, de ce qu'ils estiment trop, peut-être sans s'en douter, les expériences dites chrétiennes, et

qu'ils estiment trop peu, – peut-être à leur insu – l'autorité de la Parole de Dieu. Sa Parole seule est « parfaite » et ses témoignages sont « sûrs » [Ps. 19:7], tandis que les expériences des chrétiens sont aussi variées que leurs dispositions.

Si nous comparons, par exemple, les expériences d'Abraham avec celles de Jacob, nous nous apercevrons bientôt d'une grande différence entre elles. Ils étaient tous deux croyants, et ils avaient tous deux la même promesse ; mais Abraham se confiait en Dieu et marchait avec Lui ; mais Jacob se confiait aux circonstances, à ce qui était visible, et il marcha plusieurs années dans le monde, où il n'avait pas d'autel. Ce n'est qu'après une longue suite de tristes expériences, qu'il reconnut ce qu'Abraham avait reconnu dès le commencement : que Dieu est le Fidèle et le Vérable. Aussi combien les expériences d'Abraham sont simples et bénies, et combien celles de Jacob sont variées et tristes. De même nous découvrirons de grandes différences dans les expériences des croyants d'aujourd'hui ; mais il n'y en a que très peu qui marchent sur les traces d'Abraham, et il y en a beaucoup qui suivent celles de Jacob. Il en est même qui se glorifient des expériences de Jacob, et qui les tiennent pour utiles et nécessaires à tout chrétien. Elles sont, sans doute, utiles et nécessaires, mais seulement pour un cœur charnel et mondain, pour un cœur qui s'attache aux circonstances et se confie aux choses visibles, comme Jacob : **mais elles ne sont pas nécessaires pour un cœur simple et sobre, qui marche avec Dieu dans la foi**, comme Abraham. Je ferai toujours des expériences, soit dans mon infidélité, — des expériences de la corruption et de la faiblesse totale de ma chair, de l'instabilité de tout ce qui est visible et des jugements de Dieu — soit des expériences de la fidélité inviolable, de l'amour et de la puissance de Dieu. Mais quelle différence !

2) Les expériences des enfants d'Israël

Plusieurs chrétiens s'en rapportent aussi aux lamentables expériences des enfants d'Israël dans le désert et mesurent les leurs d'après celles-là. Mais y a-t-il pour nous un sujet de consolation et de paix à leur ressembler ? Désirons-nous comme eux moissonner les tristes fruits de l'infidélité ? Si nous avons compris le jugement que Dieu a porté sur les errements de ce peuple dans le désert, ou si nous avons lu avec quelque attention les sérieuses paroles de l'apôtre en 1 Corinthiens 10, les expériences de ce peuple ne nous tranquilliseront certainement pas. Bien des âmes qui s'appliquent souvent si légèrement les paroles suivantes que Dieu adresse à ce peuple : « Ils s'égarèrent toujours dans leur cœur » (Héb. 3:10), seraient certes effrayées, si elles prenaient vraiment à cœur la phrase qui suit : « De sorte que j'ai juré dans ma colère : S'ils entrent dans mon repos ! » (Ps. 95:11). L'apôtre n'oubliait pas ces paroles, lorsqu'il

avertissait les Hébreux croyants du danger qu'il y aurait à marcher sur les traces de ce peuple, dont le cœur aimait toujours à s'égarer.

3) Des expériences qui n'atteignent jamais l'affranchissement

J'ai déjà fait remarquer que les expériences, dont il est question au chapitre 7 des Romains, sont utiles et nécessaires et qu'elles doivent précéder un vrai affranchissement ; mais je suis bien loin d'affirmer que ces expériences de la corruption et de l'impuissance morale de la chair se fassent ou doivent se faire par chacun au commencement de sa conversion. Je crois, au contraire, que nous avons tous, plus ou moins, beaucoup à apprendre à ce sujet, pour ce qui regarde la pratique, pendant notre pèlerinage dans ce désert. Mais beaucoup de croyants s'en tiennent [se limitent] presque exclusivement à ces expériences de la corruption et de l'incapacité de la chair, et voilà ce qui est certes à déplorer. Cependant, ils ont souvent fait l'expérience que la chair est corrompue et sans force pour le bien : ils en parlent même avec la plus profonde conviction et pourtant, ils font toujours de nouveaux efforts pour accomplir, de cette manière, ce qu'ils reconnaissent comme bon et agréable à Dieu ; mais par là, ils ne font rien d'autre, sinon d'éprouver toujours de nouveau que tous leurs efforts sont inutiles et vains. Beaucoup de croyants passent leur vie ainsi. Leur cœur est le plus souvent accablé et abattu, il est rempli de soucis et d'inquiétude, de découragement et de crainte. Ils annoncent bien au monde un bonheur et une félicité en Jésus Christ, mais ils n'en jouissent souvent que très peu eux-mêmes. Si nous étions témoins de leurs prières à la fin de la plupart de leurs journées, nous entendrions beaucoup de plaintes et d'accusations contre eux-mêmes, mais rarement de joyeuses louanges et des actions de grâces. Souvent ils sont obligés de soupirer, en disant : "Encore un jour de perdu, car j'ai vécu pour moi et non pour le Seigneur". Et combien souvent les plaintes des chrétiens sur leur propre compte n'attestent-elles pas leur triste état moral !

C'est une grâce précieuse et inestimable, que notre adoption et l'assurance de notre salut ne dépendent pas de notre marche, mais seulement de l'œuvre de Christ. Cependant nous perdons beaucoup, si nous ne sommes pas affranchis, ou si nous ne connaissons pas l'affranchissement en Jésus Christ. Nous perdons plus ou moins le privilège béni de marcher en communion avec lui, de glorifier son nom par un service qui lui soit agréable et de lui offrir d'un cœur heureux des louanges et des actions de grâces. Plus d'une âme sérieuse déplorera sans doute cette perte, mais elle ne sait pas comment cela pourrait aller autrement ; elle a peut-être longtemps attendu une amélioration de son état, mais elle n'en a toujours point éprouvé, et, dans de tels cas, on entend souvent la confession suivante : "Je n'ai pas un vrai sérieux et un vrai zèle pour le Seigneur ; mon amour et mon dévouement pour lui sont bien faibles et je n'éprouve pas

même une profonde douleur et une grande inquiétude à ce sujet". On entend souvent de nos jours des plaintes semblables parmi les croyants et l'on remarque bientôt que le vrai affranchissement manque réellement ou qu'il n'est pas compris. Il se manifeste en eux, sous d'autres formes peut-être, les mêmes principes que nous trouvons dans la dernière partie de Romains 7 : On reconnaît le bien, on a la volonté de le faire, mais on n'a point de force pour l'accomplir. — C'est une lutte dans la chair avec la chair, un combat contre le péché, sans connaître la force de la vie en Christ, et par conséquent, tous les efforts sont inutiles et ne font que manifester l'infirmité de la chair et la force du péché. Et à quoi servirait-il de montrer, dans ce combat, le sérieux le plus décidé, le zèle le plus brûlant ? À quoi me servirait-il même de sentir en moi un amour si ardent que je pusse m'écrier avec Pierre : « Seigneur, avec toi, je suis prêt à aller et en prison et à la mort » [Luc 22:33] ? Ne le renierais-je pas bientôt d'une manière tout aussi déplorable que l'apôtre, si j'entrais dans la même tentation ? Tous mes soupirs, toutes mes plaintes au sujet de mon état désespéré et de mon manque de force sont également infructueux. Oui, tout est vain, jusqu'à ce que j'aie compris qu'il y a en dehors de moi-même, dans le Christ ressuscité, une plénitude que je possède par la foi en lui.

Quelqu'un dira peut-être : "Je sais qu'il y a assez de force en Christ, mais il me faut de la foi pour pouvoir en faire usage, et je ne trouve pas la foi en moi". Je réponds : "Celui qui parle ainsi ignore ce que c'est que la foi, car **la conviction qu'il y a en Christ assez de force pour moi, c'est précisément la foi et rien autre, et aussitôt que j'agis conformément à cette conviction, je triomphe de tout, je suis dans toutes ces choses plus que vainqueur**".

Pour beaucoup de croyants qui se plaignent de leur manque d'amour, cet amour est plus ou moins une loi. Ils reconnaissent l'amour parfait de Jésus Christ, qui a laissé sa vie pour nous, et la pensée de cet amour les presse de l'aimer ardemment en retour, mais ils ne tardent pas à s'apercevoir qu'il n'y a que très peu d'amour en eux. Ils doivent aimer Jésus Christ de tout leur cœur, voilà une obligation, qui est parfaitement juste, mais ils ne l'aiment pas ainsi, le péché les en empêche. Les voilà donc, quoique sous une autre forme et revêtus du nom de Christ, sous la même loi qui dit : « Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout cœur... ». De tels croyants pensent aussi **beaucoup plus à leur amour imparfait pour Christ, qu'à son amour parfait pour nous** ; ils sont tellement préoccupés de leur manque d'amour qu'ils ne voient presque plus la plénitude de son amour, lors même qu'ils en parlent beaucoup. Quelle joie remplirait et animerait leurs cœurs, s'ils pouvaient une fois laisser entièrement de côté eux-mêmes et leurs imperfections, pour contempler uniquement et apprendre à connaître les richesses de l'amour du Seigneur ; car la connaissance de son amour rend vivant et efficace l'amour qui est répandu dans nos cœurs

par le Saint Esprit. Mais tous les propres efforts pour l'aimer entièrement sont vains, ils ne font que décourager et fatiguer l'âme.

4) La fausse confiance dans les expériences des autres

Et quand on en est arrivé là, beaucoup de croyants cherchent un refuge dans les expériences d'autres chrétiens, par lesquelles ils pensent se tranquilliser. Ils voient que plusieurs, qui passent pour de vrais chrétiens et qui souvent ont déjà vécu bien des années de cette manière, se trouvent dans le même état qu'eux. Ils tirent aussi, comme nous l'avons dit, quelques consolations des expériences de certains fidèles de l'Ancien Testament, sans même considérer combien leurs privilèges sont plus grands que ceux de ces saints, depuis que l'œuvre de Christ est accomplie et que le Saint Esprit est descendu. Ils se glorifient maintenant des expériences mêmes, qu'ils condamnaient peu auparavant devant Dieu ; ils estiment que leurs plaintes sur leurs nombreux manquements sont une preuve de bon état pour un chrétien, et ils appellent esprit ce qu'ils auraient appelé autrefois un triste effet de la chair : de cette façon ils font taire leur conscience accusatrice, ils deviennent indifférents à l'égard du péché et ils contristent l'Esprit de Dieu.

5) Une marche soi-disant impossible ou "invisible"

Il y a un autre genre de chrétiens qui ne sauraient se tranquilliser ainsi ; ceux-ci font de la marche heureuse et bénie du croyant, un devoir ardu, un fardeau insupportable, sous lequel ils se traînent en gémissant. Ils ne comprennent pas que cette marche est le privilège béni et précieux d'un croyant, et que les exhortations spéciales, que l'apôtre adresse aux chrétiens, rappellent et expriment toujours leur position bénie, relativement à Dieu le Père et à Jésus Christ. Ah ! quel dommage et quelles pertes doit subir ici-bas l'âme qui ne connaît pas le vrai affranchissement en Christ !

Il ne manque pas non plus, parmi les chrétiens, de gens qui se consolent de leurs efforts infructueux, en pensant que la marche selon Dieu est accomplie d'une manière invisible par l'homme intérieur, par la nouvelle vie. C'est là, il faut l'avouer, une merveilleuse représentation de la marche d'un chrétien. Mais à quoi ne peut-on pas avoir recours, quand le cœur est troublé et inquiet ! Si l'on voit quelque part la moindre apparence de consolation dans quelque chose, on s'en empare aussitôt. Mais je demande tout simplement : La marche du Seigneur Jésus était-elle invisible ? Aurait-il été haï, à cause de sa justice, par les pécheurs, si sa vie et sa marche fussent demeurées invisibles ? La marche de l'apôtre Paul était-elle invisible ? Sa marche spirituelle était-elle moins visible que ne l'avait été sa marche charnelle dans le judaïsme et sous la loi ? Le Seigneur veut-il parler d'une marche invisible dans cette exhortation : « Que

vosre lumière luisse devant les hommes, en sorte qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux » (Matt. 5:16) ? Et qui oserait affirmer qu'il s'agit d'une marche invisible dans une foule d'autres exhortations de ce genre ?

6) Une marche soi-disant "accomplie pour nous" par Christ

D'autres encore se tranquillisent, en pensant que le Seigneur Jésus, qui a tout accompli pour nous, a aussi accompli déjà à notre place ces exhortations de marcher saintement. Ne recourons pas à de tels non-sens, chers frères, car en le faisant nous nous tromperions nous-mêmes à notre propre préjudice et nous amoindririons l'étendue de l'œuvre de Christ, qui nous a rendus, nous, entièrement incapables par nature, accomplis pour toute bonne œuvre. Qu'il eût été absurde pour l'apôtre de se donner tant de peine pour exciter les chrétiens à une vie sainte ! Comment pourrions-nous et devrions-nous comprendre cette exhortation du Seigneur Jésus à l'imiter [cf Jean 15:13], ou celle de l'apôtre quand, dans Philippiens 2, et dans tant d'autres endroits, il nous dépeint la marche parfaite du Seigneur Jésus, et nous dit : « Qu'il y ait donc en vous cette pensée qui a été dans le Christ Jésus », et ailleurs : « Soyez imitateurs de Dieu comme de bien-aimés enfants », ou ce qui est dit dans 1 Jean 2:6 : « Celui qui dit qu'il demeure en lui, doit lui-même aussi marcher comme lui a marché » ?

7) Rester non affranchis soi-disant pour ne pas s'enorgueillir

Plusieurs pensent encore que c'est la volonté de Dieu qu'ils soient dans ce lamentable état, afin qu'ils ne s'enorgueillissent pas. Est-ce que la fidélité rend donc le serviteur orgueilleux ? Est-ce que l'obéissance élève l'enfant à ses propres yeux ? La confiance en ses propres forces et en ses propres efforts est toujours liée à l'orgueil ; mais non pas la confiance en la grâce de Dieu et en la puissance de Jésus Christ.

D'autres, analogues à ces derniers, cherchent précisément à montrer leur abaissement, en se glorifiant d'être de pauvres pécheurs. Mais qui s'est le plus abaissé : le pauvre pécheur, ou Jésus le Fils de Dieu ? « Il s'est anéanti lui-même », quoiqu'il fût en forme de Dieu (Phil. 2:6-7). Cependant on l'accusa d'orgueil, parce qu'il appelait Dieu son Père. – Quand sommes-nous vraiment humbles et abaissés ? Est-ce quand nous ne voulons être que "de pauvres pécheurs", ou bien quand, avec un cœur humble et reconnaissant, nous nous tenons et nous marchons dans la position où Dieu nous a placés, en sa grâce, par Christ ? Entre tous les noms bénis que le Saint Esprit attribue aux croyants, nous ne trouvons jamais celui de "pauvres pécheurs". S'il fait mention de cette position devant Dieu, s'il emploie cette expression en parlant des chrétiens, il le fait toujours en rapport avec le passé. Ne cherchons donc pas notre humilité

d'une manière si peu conforme à la vérité. Considérons, en outre, combien d'âmes sont retenues captives sous le péché par de telles fausses idées sur le vrai et bon état d'un chrétien, et combien la bénédiction et la puissance de la Parole sont affaiblies en ceux qui ont été pourtant rachetés à un si grand prix.

8) Conclusion

Oh ! que ce serait précieux pour les croyants, s'ils mettaient une bonne fois entièrement de côté toutes leurs propres expériences, ainsi que celles dont ils ont entendu parler par d'autres chrétiens, et s'ils recouraient uniquement à la Parole de Dieu. Assurément, s'ils l'étudiaient et la sondaient, sous la direction du Saint Esprit et avec prière, ils verraient bientôt que tant de passages, dans lesquels des chrétiens non-affranchis croient trouver de la consolation, n'en contiennent point en réalité – mais souvent plutôt le contraire, – et ils se convaincraient que l'on fait généralement une fausse application de plusieurs déclarations des Saintes Écritures. Et alors ils comprendraient bientôt en quoi consiste la vraie liberté des enfants de Dieu, et seraient ainsi véritablement tranquillisés. ***Quand, conduit par le Saint Esprit dans l'intelligence de la Parole, le chrétien simple reconnaît les privilèges et les bénédictions variées qui sont pour lui en Christ et dans son œuvre, alors il a trouvé la solution***, pleinement satisfaisante, d'une multitude de questions qui l'avaient souvent troublé jusqu'alors ; il voit disparaître entièrement beaucoup d'obstacles à une marche digne de l'évangile : alors son cœur, libre et heureux, est rempli de louanges, d'actions de grâces et d'adoration.

En quoi consiste le véritable affranchissement ?

Nous avons vu à combien d'états d'âmes des plus affligeants peut donner lieu, chez des chrétiens, soit un manque réel de véritable affranchissement, soit une grossière ignorance des Écritures et de l'œuvre du Christ, soit, hélas ! souvent encore un manque de vrai sérieux et de vraie fidélité devant Dieu. – Poursuivons donc notre étude sur cet important sujet d'après la Parole de Dieu, afin que nous apprenions à bien comprendre en quoi consiste proprement le véritable affranchissement du chrétien.

Introduction sur Romains 6

Revenons d'abord au chapitre 6 de l'Épître aux Romains.

1) Être morts avec Christ, et mortifier nos membres

Au chapitre 5:20, l'apôtre dit : « Or la loi est intervenue, afin que faute abondât ; mais là où le péché abondait, la grâce a surabondé ». Ces paroles peuvent aisément donner lieu à la question suivante : « Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde » (6:1) ? La grâce ne se glorifiera-t-elle pas d'autant plus richement en nous, si nous continuons à vivre dans le péché ? L'apôtre répond : « Qu'ainsi n'advienne ! » puis il fait voir très simplement et explicitement qu'il est impossible au chrétien de continuer ainsi à vivre dans le péché, parce qu'il n'est plus sous la domination du péché. « Nous qui sommes morts au péché, comment vivrons-nous encore dans le péché » (v.2) ? Ici encore, c'est *la mort* (comme au chapitre 7, relativement à la loi) qui nous a entièrement affranchis du service et de la vie dans le péché.

Au chapitre 6, nous avons, en outre, un exposé de la nature de cette mort, et nous verrons que l'expression : « être mort avec Christ » [v.8], n'est pas seulement une manière de parler, mais une vérité qui a les conséquences les plus bénies, spécialement aussi pour la marche pratique. Mais, comme nous le verrons bientôt clairement, ***cela ne doit jamais être séparé de la mort de Christ***. Se tenir pour mort, en dehors de la mort de Jésus Christ, à la loi ou au péché, ne serait qu'une lamentable illusion. Il y a, hélas ! relativement à cette vérité si bénie, beaucoup de confusion parmi les chrétiens. Il n'y a que le chrétien affranchi qui soit capable de comprendre cette locution : « être mort avec Christ » ; celui qui n'est pas affranchi la sépare de la personne du Christ. Il juge toujours d'après ce qu'il aperçoit, ce qu'il sent, ou ce qu'il éprouve : il voit que la chair et le péché sont encore là ; aussi l'application qu'on se fait de ces paroles : « Nous sommes morts à la loi et au péché », ne peut lui paraître que comme l'effet de l'illusion et de l'orgueil, et par conséquent comme très hasardeuse et très dangereuse. Mais la Parole de Dieu déclare, en plusieurs endroits, de la manière la plus claire et la plus positive, que « nous sommes morts *avec Christ* », ce qui, par conséquent, doit être vrai (voyez Rom. 6:4-8 ; Col. 2:20, 3:3 ; 1 Pierre 2:24, 4:1, etc).

Que l'esprit naturel ne puisse pas le comprendre, ce n'en est pas moins une vérité de Dieu, et une précieuse vérité pour la foi. Elle n'est pas seulement, comme plusieurs l'imaginent, le privilège de quelques-uns, mais elle est pour tous les chrétiens. C'est ce qui ressort surtout très explicitement de l'Épître aux Colossiens. Là, les saints étaient exposés au danger de perdre la conscience de leur union avec Christ et de leur accomplissement en lui, et de retourner à de pauvres traditions. Or que fait l'apôtre ? Il ne leur dit pas : "Je vois bien que vous n'êtes pas encore morts avec Christ aux éléments du monde ; car votre marche le prouve". Mais il en appelle à leur conscience, en leur disant : « Si vous êtes morts avec Christ aux élé-

ments du monde, pourquoi, comme si vous étiez encore en vie dans le monde, établissez-vous des ordonnances » (2:20) ? De même au chapitre 3:3 : « Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu ». Au verset 5, l'apôtre rattache à cette vérité bénie cette sérieuse exhortation : « Mortifiez donc vos membres qui sont sur la terre, la fornication, l'impureté, les affections déréglées, la mauvaise convoitise, et la cupidité qui est de l'idolâtrie ». Mais cette mortification de leurs membres, ils ne devaient pas l'effectuer *pour mourir*, mais *parce qu'ils étaient morts et ressuscités*. Elle est, avant tout, le résultat béni de notre identification avec la mort et la résurrection du Christ.

2) « Je meurs chaque jour », expression utilisée à mauvais escient

On entend parfois des enfants de Dieu répéter les paroles de Paul (en 1 Cor. 15:31) : « je meurs chaque jour », sans avoir même l'idée que ces paroles n'ont aucun rapport quelconque avec ce qui est dit de *l'état de mort* dans Romains 6 et dans d'autres passages, et sans même se douter de la vraie signification de ces mots. Si nous les envisageons en relation avec leur contexte (versets 30, 32), nous voyons sur-le-champ qu'ici il est uniquement question des dangers extérieurs, des persécutions et des autres tribulations, que Paul avait à endurer pour l'évangile, et de rien d'autre. Cependant ces souffrances et ces dangers étaient aussi une mort journalière, comme il le dit, en d'autres termes, en Romains 8:36, où il parle également de ces afflictions extérieures pour l'amour de Christ : « Pour l'amour de toi, nous sommes mis à mort tout le jour ; nous avons été estimés comme des brebis de tuerie ». De même encore, en 2 Corinthiens 4:10-11 ; « Portant toujours partout dans le corps la mort de Jésus... car nous qui vivons, nous sommes toujours livrés à la mort pour l'amour de Jésus... ». Assurément, bien des croyants, qui ont souvent à la bouche ces paroles « je meurs chaque jour », craindraient davantage de s'en faire si légèrement l'application, s'ils en comprenaient le vrai sens. Mais si quelqu'un les prend comme signifiant une mort prolongée et continue de la nature corrompue ou du péché dans la chair, non seulement il en donne une explication erronée, mais encore il attend et espère quelque chose qui ne s'est jamais accompli ici-bas et qui n'a pas le moindre fondement dans la Parole de Dieu. La nature ou les penchants de la chair ne changeront jamais.⁷

⁷ Le contexte montre que la pression des circonstances adverses produit un effet de mort chez l'apôtre, qu'il pousse jusqu'au bout en disant « je meurs chaque jour », comme effet. Cela s'oppose à une mauvaise interprétation qui, au lieu de l'appliquer aux tribulations, l'applique à tort à l'affranchissement en disant "je meurs" au lieu de dire « je suis mort avec Christ » (Rom. 6:8 ; Col. 2:20 ; 3:3). Paul *acceptait volontairement, patiemment chaque jour*, cette discipline divine due aux circonstances éprouvantes permises par Dieu. – Il est vrai que, comme conséquence pratique de l'affranchissement bien compris, sur la base de la grâce qui li-

Enseignement de Romains 6

Entrons maintenant un peu plus avant dans l'étude de l'enseignement que nous offre le chapitre 6 aux Romains.

1) Retirés de notre ancienne position (v.1)

Tout homme naturel est mort dans ses fautes et dans ses péchés (Éph. 2:1), mais le fidèle est, en Christ, mort au péché. Celui-là [l'homme naturel] est, pour ainsi dire, mort pour Dieu et vivant dans le péché ; celui-ci [le fidèle] est mort au péché et vivant à Dieu. La différence est grande et bien digne d'attention. Servir le péché ou vivre dans le péché n'est pas pour les croyants, parce que, par la mort de Christ, ils en ont été séparés et détachés. C'est ce que nous trouvons encore plus exactement développé dans les versets suivants :

2) Notre identification avec la mort et la résurrection de Christ (v.3-5)

« Ignorez-vous que nous tous, qui avons été baptisés pour le Christ Jésus, avons été baptisés pour sa mort ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême, pour la mort, afin que comme Christ a été ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, ainsi nous aussi nous marchions en nouveauté de vie » (v.3-4). L'apôtre énonce ici très clairement que nous, les croyants, sommes mis en liaison avec la mort de Christ, en sorte que nous sommes ensevelis avec lui par le baptême, pour la mort. Or il en est ainsi, en vérité, de tous ceux qui appartiennent à Christ. Tout vrai chrétien est avec Lui mort et avec Lui ressuscité. Ainsi nous avons été entièrement retirés et mis à part de l'état ou de la position que nous occupions devant Dieu comme hommes naturels et dans lequel nous étions totalement assujettis au péché.

Dieu ne connaît plus celui qui est dans le Christ Jésus, selon cette première condition en la chair, mais seulement selon sa nouvelle position dans le Christ ressuscité. En même temps nous trouvons aussi, dans ces versets, le but de notre mise à part dans la mort de Christ : « *Afin que, comme Christ a été ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, **ainsi nous aussi nous marchions en nouveauté de vie*** ». Dans le premier état, nous marchions *dans le péché et dans la mort* ; mais maintenant, parce que nous sommes en Christ, nous marchons *en nouveauté de vie*.

bère et de la puissance de l'Esprit de Dieu en nous, on trouve aussi l'exhortation pratique « Mortifiez vos membres qui sont sur la terre » (Col. 3:5 ; cf Rom. 6:12-23). Mais 1 Cor. 15:30 n'a rien à voir avec l'affranchissement, mais s'applique à la pression des épreuves adverses permises par Dieu. (note d'édition)

Notre identification avec la mort et la résurrection de Christ est encore plus clairement exprimée au verset 5 : « Car si nous avons été identifiés⁸ avec lui dans la ressemblance de sa mort, nous le serons donc aussi dans la ressemblance de sa résurrection ». Ainsi comme pécheurs dans la chair, nous sommes mis à part devant Dieu, parce que nous avons été identifiés avec la mort de Christ et ensevelis avec lui, et que comme ressuscités ensemble avec lui, nous sommes maintenant devant Dieu dans le Christ ressuscité. Nous trouvons la même pensée exposée encore en Colossiens 2:12 : « Étant ensevelis avec lui dans le baptême, dans lequel [Christ] aussi vous avez été ressuscités ensemble par la foi dans l'opération de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts ». De même encore, comme nous l'avons déjà vu, en Colossiens 3:1-2 ; et en Éphésiens 2:6, nous lisons : « Il nous a ressuscités ensemble ». Tous ces passages nous montrent, également, de la manière la plus évidente, que l'état de mort et de résurrection avec Christ est le privilège de tous les chrétiens, et non pas seulement celui de quelques-uns d'entre eux. Tous, sans exception – faibles ou forts – jeunes ou vieux – sont morts avec Christ et ressuscités ensemble avec lui. Ils sont, dans sa mort, séparés pour Dieu de leur ancienne condition naturelle, et ils sont, dans sa résurrection, représentés dans une nouvelle position devant lui pour toujours. Mais ce n'est que *par la foi* que nous sommes rendus capables de comprendre ces vérités bénies et de les réaliser dans la puissance de l'Esprit de Dieu ; tout comme, ce n'est que lorsque nous les connaissons réellement que nous sommes affranchis et capables de marcher comme des affranchis.

Or il est bien à propos de remarquer qu'***il s'agit ici de la position que la grâce nous a faite dans le Christ ressuscité, et non pas de ce que nous sommes dans notre marche journalière.*** Relativement à notre position en Christ, nous sommes accomplis ; mais nous ne le sommes pas dans notre marche. La première [notre position] sera donc toujours déterminée d'après ce que nous sommes en Christ, et non pas d'après ce que nous sommes dans notre conduite. Aussi est-ce, non pas notre marche qui nous introduit dans notre vraie position devant Dieu, mais uniquement l'œuvre de Christ. Personne ne peut dire : Il faut que je marche bien pour obtenir une position parfaite devant Dieu ; – mais chacun doit dire : Il faut que j'aie une position parfaite en Christ devant Dieu, pour pouvoir bien marcher.

3) Le vieil homme condamné à la croix et le croyant libéré (v.6a)

Puis nous lisons au verset 6 : « Sachant ceci, que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit annulé pour que nous ne servions plus le péché ». Qu'il est pourtant précieux et béni, pour tous

⁸ ou « faits une même plante »

ceux qui sont en Jésus Christ, ce petit mot *AVEC* : crucifiés *avec*, morts *avec*, ensevelis *avec*, vivifiés *avec*, ressuscités *avec* ! Nous sommes devenus complètement une même plante avec Christ, dans sa mort, tout comme dans sa résurrection. Relativement au vieil homme, nous avons trouvé, dans la mort de Jésus Christ, la mort comme salaire du péché » ; et dans sa résurrection nous avons été renouvelés à la vie ; c'est comme des ressuscités avec Christ, que nous sommes maintenant placés devant Dieu. ***Nous sommes non seulement réconciliés et justifiés par son sang ; mais de plus, dans sa mort nous sommes morts, et dans sa vie nous sommes vivifiés.*** Notre jugement a été consommé en Christ à la croix. Là nous avons été jugés en lui, et partant nous n'avons plus de jugement à redouter. Par sa vie que nous possédons en lui, nous sommes délivrés pour toujours de la colère à venir, qui doit fondre sur tous les hommes. Aussi nous lisons dans Romains 5:8-9 : « Mais Dieu constate son amour à lui envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous. Beaucoup plutôt donc, ayant été maintenant justifiés par son sang, serons-nous sauvés de la colère par lui ». Le jugement n'est plus devant nous, mais derrière nous. Ce jugement nous a entièrement atteints en Christ sur la croix, et nous en sommes sortis parfaitement libérés par sa vie, dans la résurrection de Christ. Tout ce qui était à redouter est derrière nous. Voulons-nous connaître notre vraie position devant Dieu, nous la trouvons uniquement dans le Christ ressuscité. Tous ceux qui sont en Lui peuvent maintenant s'écrier : « En ceci est consommé l'amour avec nous, – afin que nous ayons toute assurance au jour du jugement – c'est que, comme lui est, lui, nous sommes, nous aussi, dans ce monde » (1 Jean 4:17). Et lui, après être ressuscité, peut dire : Les terreurs de la croix sont derrière moi, la réconciliation est accomplie, les péchés sont expiés, la Justice est satisfaite, la colère apaisée, et tout jugement a cessé pour toujours. Cela est parfaitement vrai pour tous ceux qui sont en Jésus Christ ; car tout ce que par quoi il a passé ne lui est arrivé que relativement à eux, et ils sont maintenant dans le Ressuscité. C'est pourquoi encore il n'est point pour eux de malédiction, point de colère, point de jugement, point de condamnation. Tout cela est à jamais mis de côté pour eux dans la mort de Christ.

Oh ! qu'il est consolant de connaître que nous sommes dans le Ressuscité, qu'en lui nous nous trouvons de l'autre côté de la croix, que tout ce qui était à craindre est pour toujours derrière nous ; « sachant que Christ ayant été ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus, la mort ne domine plus sur lui » (v.9). Maintenant donc nous avons, à jamais, trouvé notre place bénie dans le Ressuscité ; or, comme notre cœur est heureux et tranquille quand, par la foi, nous connaissons cette place de bénédiction et que nous en avons pris possession ! Mais si ce n'est pas le cas, si nous manquons d'intelligence au sujet de notre position parfaite dans le Christ

ressuscité, si malgré son œuvre, nous ne nous connaissons encore que comme de pauvres pécheurs perdus, sans force et totalement pervers – alors aussi, malgré cette œuvre à tous égards et pleinement satisfaisante, nous serons inquiets et accablés.

Beaucoup de croyants renvoient à un lointain avenir ce que la foi possède déjà pleinement en Christ, ce dont elle jouit actuellement ; ils veulent, par leurs propres efforts, acquérir ce que nous avons déjà obtenu en lui, et, ce qu'il y a de pire, ils cherchent souvent même en dehors de lui ce qui ne peut être trouvé qu'en lui. Combien n'est-il pas de chrétiens qui sont toujours occupés, devant Dieu, de leur vieil homme et qui soupirent encore après la délivrance « de ce corps de mort ! ». Ils espèrent un changement ou un renouvellement de ce corps de mort, c'est-à-dire de la chair, quoiqu'ils aient suffisamment expérimenté et souvent reconnu que la nature de la chair demeure invariable. Ils attendent ce qui n'arrive jamais, parce qu'ils méconnaissent ce qui est déjà arrivé en Christ, savoir que ***le vieil homme a été complètement annulé à la croix et dans la mort de Christ, et qu'ainsi, devant Dieu, il n'existe plus et n'est plus du tout en relation avec lui.*** C'est ce que nous voyons aussi très explicitement annoncé en Galates 5:24 : « Or ceux qui sont du Christ ont crucifié la chair avec les passions et les convoitises ». De même, en Colossiens 2:11 : « En qui [c'est-à-dire en Christ] aussi vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'a pas été faite de main, dans le dépouillement du corps de la chair, par la circoncision du Christ ».

Ailleurs, en 1 Pierre 4:1 : « Christ donc ayant souffert pour nous dans la chair, vous aussi, armez-vous de cette même pensée, que celui qui a souffert en la chair s'est reposé du péché ». En se référant au chapitre 3:18, nous voyons que l'expression « a souffert », ne signifie pas autre chose ici, si ce n'est : « *a été mis à mort* », ou « est mort ».

Le résultat : marcher en nouveauté de vie

Quel est maintenant le premier résultat de notre mort avec Christ et de notre résurrection avec Lui ? – Nous avons déjà fait remarquer que le premier but de ce fait est, que « nous marchions en nouveauté de vie ». Notre service est entièrement changé et, par conséquent aussi, le fruit de ce service. Auparavant nous étions « esclaves du péché » [Rom. 6:17] et nous portions du fruit pour la mort ; maintenant nous avons « été asservis à la justice » [v.18], afin de porter du fruit pour Dieu. Nous lisons dans le passage que nous venons de citer, de 1 Pierre 4:1 : « Celui qui a souffert en la chair s'est reposé du péché » ; et de même dans Romains 6:6b : « ... afin que le corps du péché fût annulé pour que nous ne servions plus le péché ».

Comme hommes naturels, nous l'avons déjà dit, notre service est tout entier et uniquement dans le péché, nous sommes des esclaves qui lui sont entièrement assujettis. Mais pour nous qui sommes dans le Christ ressuscité, ce service a trouvé sa fin, parce que là le corps du péché est annulé. Nous en avons été affranchis dans la mort de Christ, et partant, nous avons cessé d'être des esclaves du péché. La domination du péché est brisée et anéantie pour nous dans la mort de Christ. Notre complet affranchissement de cette domination était un des grands buts de l'œuvre du Sauveur. Mais *la réalisation de cet affranchissement en pratique* est une autre chose. Nous réalisons ce « repos du péché », et cette vie selon la volonté de Dieu, ***uniquement par la foi et dans la puissance du Saint Esprit***. Nous possédons la vie de Christ ressuscité ; mais nous nous trouvons dans un corps qui appartient à cette création-ci, et qui nous expose à toute espèce de tentations ; c'est pourquoi ***notre service et notre marche ici-bas sont un combat de la foi***. Nous avons besoin d'employer constamment cette pensée : Celui qui a souffert en la chair, c'est-à-dire qui est mort avec Christ, « s'est reposé du péché », ou, « en a fini avec le péché », comme une arme contre toutes les tentations.

Nous trouvons quelque chose d'analogue dans la sérieuse exhortation de Romains 6:11 et suivants : « De même vous aussi, tenez-vous vous-mêmes pour morts au péché, mais pour vivants à Dieu dans le Christ Jésus ». Puis l'apôtre fait aussi cette remarque au verset 14 : « Car le péché ne dominera pas sur vous, parce que vous n'êtes pas sous la loi, mais sous la grâce ». Sous la loi nous sommes dans la chair, et assujettis à sa corruption, et à son impuissance ; mais ***sous la grâce nous sommes en Christ et dans la force de l'Esprit***. La vie, que nous possédons dans le Christ ressuscité, est assujettie, non point au péché et à son service, mais à la justice ; aussi lisons-nous dans 1 Pierre 2:24 : « ... afin qu'étant morts au péché, nous vivions à la justice ». Pareillement en Romains 6:18 : « mais ayant été affranchis du péché, vous avez été asservis à la justice ». Depuis le verset 20 à la fin de ce chapitre, nous sont présentés les fruits du service du péché et ceux du service de la justice : autant les premiers sont déplorables et mauvais, autant les seconds sont précieux et bénis. La fin des premiers est « la mort », la fin des derniers « la vie éternelle ». Oh ! béni soit Dieu pour sa grâce ineffable, qui nous a affranchis, en Jésus Christ, de ce triste service, et qui, en lui, nous a rendus capables de servir Dieu et de porter du fruit !

Ce que nous avons dit jusqu'ici, mes frères, nous démontre déjà suffisamment combien c'est une chose bénie de connaître notre affranchissement en Christ, et de comprendre l'immense portée de son œuvre. C'est là ce qui seul rend notre cœur parfaitement tranquille et assuré devant Dieu ; nous voyons que tout sujet de crainte est à jamais écarté. D'un autre côté, nous ne sommes rendus capables de discerner le bienheureux

service du Seigneur et de nous y dévouer, qu'autant que nous avons appris à connaître notre vrai affranchissement en Christ, qu'autant que nous voyons tout ce qui jusqu'alors nous empêchait de marcher de manière à plaire à Dieu, entièrement mis de côté, qu'autant que nous reconnaissons que, en Christ, nous possédons la vie et la plénitude de la force. Aussi longtemps que cela manque, c'est toujours de nous-mêmes que nous sommes occupés devant Dieu, et par conséquent nous sommes remplis d'inquiétudes, et nous n'avons ni le temps, ni la capacité de penser réellement aux choses de Dieu. Mais ***l'homme affranchi voit et reconnaît que Dieu a tout accompli pour lui en Christ, qu'ainsi il a calmé toutes les craintes, écarté tous les obstacles et satisfait pleinement à tous les besoins.***

Il ne reste donc plus rien de ce qui pouvait réellement l'empêcher de marcher devant Dieu d'une manière qui lui soit agréable et d'être toujours en avant dans le service de son Dieu, qui veut bien se charger lui-même de tout ce qui pourrait inquiéter son enfant, afin que nous puissions vivre sans réserve uniquement pour lui. Mais ***c'est là une vie dans la foi, car c'est la foi seule qui reconnaît et qui réalise, par la puissance de l'Esprit, tout ce que nous possédons déjà ici-bas, par grâce, dans le Christ Jésus.***

Enseignement de Romains 8

Avant de conclure cette partie de notre méditation : "l'affranchissement en Christ", nous désirons nous arrêter encore un peu sur le précieux enseignement relatif à ce sujet si béni, que nous présente le chapitre 8 aux Romains.

Les bénédictions de la nouvelle position

1) Plus aucune condamnation (v.1)

Dès le premier verset, nous entendons ces consolantes paroles : « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus ». Ni les péchés ou les transgressions, ni le péché habitant encore en la chair, ne peuvent plus attirer, sur ceux qui sont en lui, aucune condamnation quelconque, Christ est mort et ressuscité pour eux, c'est pourquoi leur jugement est entièrement passé et leur justification garantie pour toujours. Nous lisons également en Hébreux 10:14 : « Car par une seule offrande, il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés » ; et dans notre chapitre (Rom. 8:30) : « et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés ». – Tout est déjà accompli en lui pour les siens, en sorte que ceux-ci, en tout temps et dans toutes les tentations, peuvent dire : Plus

aucune condamnation ! Dieu lui-même est maintenant pour nous, qui sera contre nous ? C'est Dieu qui justifie ; qui est celui qui condamne ? Rien absolument ne peut nous séparer de l'amour de Dieu, qui est dans le Christ Jésus, notre Seigneur (cf v.31-39).

2) Une position assurée, en Christ, à la croix

Notre position dans le Christ ressuscité est parfaitement bénie et assurée pour toujours. Toute question sur le péché et sur la condamnation a été, en lui, entièrement écartée. Il est venu ici-bas pour nos péchés, dont il était chargé en passant volontairement sous la puissance de la mort ; il a complètement satisfait aux exigences et à la malédiction de la loi ; puis il est ressuscité, sans ces péchés, dans la puissance d'une nouvelle vie, et il est entré devant Dieu dans une position nouvelle. Par notre union avec Lui, nous sommes comme arrachés à nos péchés, et transplantés dans cette nouvelle position, dans la vie de résurrection avec Christ. Il s'est soumis, à notre place, au jugement que méritait le péché, puis il s'est relevé de la mort. En lui, nous sommes morts ensemble et ressuscités ensemble, et comme maintenant c'est par la vie de Christ que nous vivons, il en résulte qu'aucune condamnation ne peut plus nous concerner. Elle a pris fin pour toujours désormais, avec toute notre position dans la chair et tout ce qui s'y rattachait. – « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation ». Ce passage déclare, non seulement que ceux qui sont en Christ Jésus ne seront pas condamnés, mais encore que, pour eux, il n'y a plus aucune condamnation.

L'âme a besoin d'une assurance aussi positive et aussi complète ; car plus elle est près de Dieu, plus la conscience est réveillée, tandis que nous sommes misérables dès que quoi que ce soit se place entre l'âme et Dieu. Or, pour tous ceux qui sont en Jésus Christ, il n'y a pas plus de condamnation quelconque, que pour Christ lui-même. Il est le Bien-aimé et le Béni de Dieu, en qui Dieu a mis sa joie et tout son bon plaisir. En lui notre position devant Dieu est mise en évidence, puisque, « comme il est, lui, nous sommes, nous aussi, dans ce monde » [1 Jean 4:17]. Nous sommes en la présence de Dieu dans une pleine sécurité et une paix parfaite, puisque nous y sommes dans le Christ Jésus. Rien ne peut nous troubler, car nous sommes là, comme il est. Ce n'est plus ici une question d'espérance, mais de complète certitude. Je n'espère pas que mes péchés soient expiés, mon jugement terminé, et que je sois amené à une position nouvelle et sûre : mais j'en suis tout à fait certain ; car ***tout cela est opéré uniquement par l'œuvre de Christ, et cette œuvre est accomplie***. Si cela dépendait, en quoi que ce soit, de ma marche, alors je ne pourrais parler avec assurance ni d'une certitude ni même d'une espérance à cet égard. Mais la foi simple se fonde exclusivement sur l'œuvre accomplie et éternellement efficace de Christ ; aussi nous sommes parfaits

tement sûrs de notre délivrance, et nous nous réjouissons de notre place en Christ dans la présence de Dieu. Or, dans cette présence bénie, il n'y a plus aucune condamnation ; elle trouve là sa fin, avec l'ordre de choses tout entier auquel elle s'appliquait, car elle a exercé et épuisé toute sa puissance sur Jésus Christ.

La place et le rôle de l'Esprit de Dieu

1) La loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus (v.2)

Dans ce 8^e chapitre, nous avons ce qui ne se trouvait pas dans la dernière moitié du 7^e : Christ et le Saint Esprit. Nous lisons déjà au verset 2 : « Car la loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort ». – Dans Romains 7, nous avons la captivité ; ici, la liberté ; là, l'homme, renouvelé dans sa conscience et sa volonté, est un captif du péché ; mais ici, nous avons l'affranchissement du péché et de la mort. Nous sommes ressuscités par le second Adam qui donne la vie ; nous avons part à sa résurrection, et par là même nous sommes aussi, en lui, à l'abri de toute condamnation. Par Christ, réconciliés et affranchis du péché, nous sommes entrés dans la vie. – Il est bien vrai que nous avons vraiment cherché un refuge en Jésus Christ, et que nous l'avons saisi par la foi, après avoir senti que nous méritions la condamnation et que nous étions complètement privés de toute force, et Dieu peut aussi agir avec nous comme le Dieu de toute force, lorsque notre conscience est pure. ***Il ne permettra pas que nous ayons de la force avant que nous ayons passé condamnation et que nous [puissions dire par la foi que nous] sommes dans le Christ ressuscité.*** En lui nous trouvons une force vivante, qui nous affranchit de la loi du péché et de la mort. Par notre union avec Christ, nous avons la vie et nous possédons la force.

2) Condamnation du péché dans la chair et marche selon l'Esprit (v.3-8)

Au 3^e verset de notre chapitre, nous voyons que ce que la loi ne pouvait faire, Dieu l'a fait : « Car ce qui était impossible à la loi, en ce qu'elle était faible par la chair, Dieu, ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché et pour le péché⁹, a condamné le péché dans la chair ». – L'impossibilité, du côté de la loi, gît dans la totale faiblesse de la chair et non pas dans la loi même. Elle promet la vie à ceux qui l'observent, et comme personne ne le fait, elle ne donne donc jamais la vie. Christ seul donne la vie. Si la loi opère en la chair, elle ne peut que l'anéantir, mais elle ne procure jamais le don de la justice. Dans ce verset nous voyons très clairement ce qui est advenu du péché dans la chair, par lequel l'âme

⁹ ou [comme sacrifice] pour le péché

non affranchie est toujours troublée. Dieu a envoyé son Fils en ressemblance de chair de péché et comme victime pour le péché, et il a condamné le péché dans la chair. De cette manière la chair est jugée et mise de côté. C'est ce que Dieu a accompli dans le sacrifice de Christ pour nous. Le jugement tout entier a été exécuté en Christ. Le péché dans la chair, qui ne pouvait que nous remplir d'angoisse et d'effroi, a été, en Christ, entièrement ôté de dessus nous. Christ est mort, non seulement pour les péchés, mais aussi pour *le péché*. En lui nous avons une rédemption réelle et complète. Quand c'est Dieu qui effectue notre affranchissement, il le fait d'une manière parfaite. Il ne nous affranchit pas de nos péchés, pour nous laisser sous le péché, ce qui ne ferait que donner lieu à notre conscience de se travailler et se tourmenter en vain.

Il ne s'agit pas ici de pardon, mais d'affranchissement, il s'agit d'être en liberté devant Dieu. Le croyant sincère a besoin de force contre le péché, avec lequel il a chaque jour à combattre. Il a de même besoin d'avoir une conscience réellement affranchie, dans la présence de Dieu, car autrement, lors même que les péchés passés sont ôtés, le péché dans ses membres agirait comme une loi qui rend esclave du péché. Sans doute il sait et il sent que la racine du péché est encore là ; mais ***racine et rameaux sont jugés par le don que Dieu a fait de son Fils***. Dieu lui-même y a pourvu, Il a envoyé pour cela son propre Fils. Quel amour ! En Lui, selon sa grâce et son propos arrêté, il a pleinement accompli pour nous l'œuvre de l'affranchissement.

Au verset 4, il est question de notre marche : « afin que la juste exigence de la loi fût accomplie en nous, qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'Esprit ». La justice de la loi est accomplie en nous. Auparavant, la loi s'adressait à la chair, dont les convoitises en empêchaient l'accomplissement et même se révoltaient contre cette autorité ; mais maintenant une nouvelle vie est en vigueur. C'est elle qui discerne les convoitises de la chair et les manifeste ; elle agit aussi afin que nous ne marchions pas selon la chair, mais selon l'Esprit. La chair est là, toujours la même, et par conséquent nous sommes exhortés à ne pas marcher selon la chair. Cette présence de la chair ne nous excuse pas, quand nous marchons selon la chair, parce que l'Esprit de Christ est en nous. ***La chair doit être jugée et réprimée par l'Esprit***.

Chez tout chrétien, la chair est encore là, invariable, et cependant le chrétien n'est pas dans la chair. Cette présence de la chair, par elle-même, ne peut ni souiller notre conscience, ni empêcher notre communion avec Dieu. Mais si, de quelque manière que ce soit, nous laissons la chair agir, alors la conscience est souillée, et la communion avec Dieu interrompue. Quand cela arrive, il est nécessaire que nous confessons nos péchés pour en être pardonnés et purifiés.

Les quatre versets qui suivent nous présentent surtout l'état et la position de l'homme naturel et de l'homme spirituel ou du chrétien. L'homme naturel est « selon la chair », l'homme spirituel est « selon l'Esprit ». Chacun d'eux a sa pensée dirigée sur les objets qui correspondent à sa nature spéciale. L'un dirige sa pensée et ses affections vers ce qui est de la chair, et l'autre, vers ce qui est de l'Esprit. « Or la pensée de la chair est la mort ». La pensée charnelle est sans aucun vrai fruit et gît sous la mort du premier Adam. La mort est entrée pour sceller cet état. « Mais la pensée de l'Esprit est vie et paix ». Elle est en parfaite harmonie avec Dieu, tandis que la pensée de la chair est inimitié contre Dieu et ne se soumet point à sa loi.

3) Notre position et notre marche dans l'Esprit (v.9)

Au verset 9, il est expressément dit de nous, c'est-à-dire de tous ceux qui sont dans le Christ Jésus, que la position que nous avons devant Dieu n'est pas dans la chair – non pas dans le premier Adam, non pas dans la nature et dans sa volonté. « Or, vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'Esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous ». Nous sommes considérés devant Dieu *comme vivant dans l'Esprit*, quoique la chair et ses convoitises soient là. La puissance de vie de Dieu a créé le nouvel homme en Christ et opère en lui. Nous possédons la vie de Christ ressuscité, et c'est dans cette vie que nous avons notre position devant Dieu, quoique la chair cherche encore à nous mener. *Si nous marchons dans la puissance de l'Esprit, nous n'accomplirons point les désirs de la chair.* [Gal. 5:16]

Nous voyons aussi que Dieu, non seulement agit *pour* nous, mais encore qu'il agit *en* nous. Non seulement il engendre une nouvelle nature, mais encore il y habite et il y opère. Outre la nouvelle nature, nous avons aussi besoin de force. *Si nous avons une nouvelle nature, nous désirons d'accomplir le bien, mais il nous manque la force pour cela*, comme nous l'avons vu en Romains 7. Mais quand l'Esprit de Dieu habite en nous, alors nous avons non seulement de nouveaux désirs et de nouvelles inclinations, mais de plus *la force vivante de les accomplir*. C'est pourquoi, il est écrit « vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'Esprit » – mais non pas ensuite : "si toutefois vous êtes nés de l'Esprit" – bien que cela soit vrai – mais : « si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous ». *C'est Dieu lui-même, c'est l'Esprit de Dieu, qui opère en nous avec puissance.*

4) La vivification future du corps, où l'Esprit habite (v.10-11)

Nous voyons, en outre, aux versets 10 et 11, que le corps même n'est pas oublié. Il a part aussi à toute la puissance de résurrection. Le corps, il est vrai, est bien mort à cause du péché, mais il ressuscitera à cause de

l'Esprit qui habite en nous. Cet Esprit ne laissera pas le corps avant de l'avoir rendu conforme au corps glorifié de Christ. À la fin, nous aurons un corps qui sera en harmonie avec la vie que nous avons par le Saint Esprit.

5) Le rôle de l'Esprit en nous

Il est à remarquer que la Parole de Dieu parle du Saint Esprit comme étant notre vie, et aussi comme étant à part de cette vie et agissant en elle. Il est l'un et l'autre, il est, à la fois, *essence* et *force*. La nouvelle nature nous est donnée et le Saint Esprit demeure en nous. Il est toujours agissant dans nos cœurs, car nous lisons au verset 26 : « l'Esprit lui-même intercède pour nous par des soupirs inexprimables ». Je puis ne pas même comprendre mes soupirs, mais je sais une chose, c'est que c'est l'Esprit qui les produit en moi. Je puis manquer d'intelligence, pour savoir quelle en est la vraie portée ; mais Dieu voit en cette action du Saint Esprit de la sympathie pour ce qui me concerne, selon Dieu : « et celui qui sonde les cœurs connaît quelle est la pensée de l'Esprit ». Le Saint Esprit agit en nous, et cela en rapport avec cette vie.

Le Saint Esprit est non seulement une source de vie en nous, mais il agit *sur* cette vie et *dans* cette vie. Il nous guide et nous conduit comme chrétiens ; or ce n'est pas la chair, mais le nouvel homme qu'il dirige et conduit.

Nous ne devons jamais oublier que le Saint Esprit nous a été réellement donné après que nous avons cru, pour demeurer en nous. « Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans nos cœurs, criant : Abba, Père ! » (Gal. 4:6 ; voir encore Jean 14:16-17 ; Rom. 5:5 ; 8:9 ; Tite 3:6, etc). *L'habitation* en nous du Saint Esprit, et *son efficace vivifiante* sont, pourtant, deux choses différentes. La première ne pouvait pas avoir lieu avant que Christ fût glorifié (Jean 7:39). Maintenant, nous sommes le temple du Saint Esprit qui est *en nous*, et que nous avons de Dieu (1 Cor. 6:19). Jésus s'en est allé, et l'autre Consolateur, son remplaçant, est descendu pour demeurer en nous éternellement : il est non seulement *avec nous*, comme Christ l'était, mais il est *en nous*. Il nous rappelle les choses de Christ, et nous donne la capacité de les saisir. C'est aussi par lui que nous sommes rendus capables de jouir de ces choses, et de marcher dans la force qui est en elles.

C'est une vérité précieuse et bénie, que nous possédions le Saint Esprit comme *une vertu demeurant en nous*. **Nous avons la vie, et le Saint Esprit qui est la force même de cette vie.** Si nous considérons les apôtres eux-mêmes avant et après la Pentecôte, nous voyons, comme de nos propres yeux, l'action de la présence personnelle et de l'habitation du Saint Esprit en eux. Voyez, par exemple, Pierre : Avant, il renie le Seigneur de la plus triste manière, et après, il le confesse avec la plus grande

franchise devant le Conseil des Juifs. Ce n'était pas là la franchise de la chair, mais l'effet de la présence du Saint Esprit – qui seul produisait en eux cette énergie et cette force spirituelles, en sorte que leur conscience pouvait être en parfaite liberté devant Dieu et que la crainte des hommes disparaissait.

Jésus Christ a envoyé le Saint Esprit de la part du Père, et il est en nous comme Esprit d'adoption, par lequel nous crions : « Abba, Père ! » Par lui nous sommes amenés, conformément à la position actuelle de Christ, en la présence du Père et en communion directe avec la gloire (v.14-17). C'est là ce qui donne à notre marche son vrai caractère. C'est l'Esprit de Dieu, qui nous conduit dans le chemin et qui occupe nos cœurs de Christ. Il dirige nos regards en arrière et nous montre la gloire de la croix, dont il nous a fait connaître la puissance à salut : nous pouvons maintenant la contempler avec une parfaite paix, parce que nous savons que nous y sommes du côté de Dieu. Dieu et le péché se sont rencontrés sur la croix dans la personne du Christ ; et quel bonheur pour nous de savoir, que là, dans les plus profondes souffrances du Sauveur pour notre salut, l'un et l'autre – Dieu et le Christ – sont pleinement glorifiés ! Christ a enduré, en obéissant à la volonté de son Père, tous ces tourments pour nos péchés, et il n'y eut pas un moment où le regard du bon plaisir du Père ne pût reposer sur lui. Si je vois que je suis en Christ, si je vois que Christ, aussi bien que le Père, est pleinement satisfait et glorifié, relativement à moi, alors mon cœur est pénétré et humilié par le sentiment de son amour. Je vois que je suis un des fruits du travail de l'âme du Seigneur Jésus. Sur lui repose et resplendit l'amour de Dieu, et je suis en lui. « En ce jour-là¹⁰ vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous » (Jean 14:20). Nous sommes déjà parfaitement *un* avec lui, il ne nous reste plus qu'à être réellement *près* de Lui. C'est ce que nous rappelle aussi l'Esprit Saint dans ces paroles : « ainsi nous serons toujours avec le Seigneur » (1 Thess. 4:17).

Le Saint Esprit nous conduit à Christ et nous entretient de lui pendant tout le chemin que nous parcourons. La croix est le commencement ou le point de départ de notre voyage ; elle nous sépare du monde et de son train. Sur notre route, nous serons sans doute exposés à bien des tentations ; mais nous les traverserons heureusement si nos sentiments et les affections de nos cœurs sont uniquement dirigés sur Christ. – Mais c'est une chose bien triste quand, à l'exemple d'Israël, *le désert devient* l'objet auquel nos cœurs s'affectionnent. Nous languissons certainement toujours dans nos âmes, dès que nos pensées et nos cœurs s'attachent aux choses de la terre. Ce n'était pas là ce que faisait l'apôtre Paul, car il disait : « Je fais une chose : oubliant les choses qui sont derrière, et tendant

¹⁰ [– jour où vous aurez reçu le Saint Esprit –]

avec effort vers celles qui sont devant, je cours droit au but pour le prix de l'appel céleste de Dieu dans le Christ Jésus » (Phil. 3:14).

Conclusion

Il est extrêmement précieux de connaître, par l'Esprit, la plénitude infinie que nous possédons en Christ, et le vrai caractère de nos relations avec Dieu. Il a effacé tous nos péchés, il nous a aimés, il a fait de nous ses enfants. C'est là maintenant la relation dans laquelle nous sommes avec lui. Désormais nous ne le connaissons que comme notre Père plein d'amour, et nous savons que nous sommes ses bien-aimés enfants. Mais encore nous sommes des héritiers, héritiers de Dieu et cohéritiers de Christ. C'est là notre joie et notre espérance par l'Esprit. Nous avons, il est vrai, à passer à travers un monde où nous rencontrons beaucoup de misères et de douleurs, et où règne le péché, aussi nous y trouvons des tribulations, alors même que nous sommes conduits par l'Esprit de Dieu, parce que Christ aussi l'a traversé en souffrant ; mais c'est là le sentier qui mène à Jésus Christ et à sa gloire. Or nous savons encore une chose, c'est que « toutes choses travaillent ensemble pour le bien de ceux qui aiment Dieu » (v.28). Dieu est non seulement en nous, où il agit par le Saint Esprit, mais il est aussi, en tout temps, pour nous. Il nous a préconnus, prédestinés à être conformes à l'image de son Fils ; il nous a appelés, justifiés et glorifiés. Tel est le propos arrêté de Dieu, qui est déjà accompli pour nous en Christ. Il n'y manque plus rien ; nous possédons tout en Christ, dans la puissance du Saint Esprit. Maintenant personne ne peut plus intenter accusation contre les élus de Dieu, car Dieu est pour nous ; personne ne peut nous condamner, car Dieu nous justifie, et personne ne peut nous séparer de son amour, car Christ est celui qui est mort pour nous, mais plutôt qui est ressuscité, qui aussi est à la droite de Dieu, qui aussi intercède pour nous (v.29-39).

Je termine ici ces considérations sur *l'affranchissement en Jésus Christ*. Je reconnais aisément combien je suis loin d'avoir épuisé ce sujet béni ; j'espère pourtant que ce que j'ai pu en dire est suffisant pour nous faire connaître combien notre position est sûre et élevée, et combien les bénédictions, que nous avons reçues par grâce, en Jésus Christ, sont innombrables. — J'espère également que tout lecteur, conduit par l'Esprit de Dieu, aura pu comprendre, par ce qui a été dit, en quoi consiste *le vrai affranchissement* d'un chrétien, et qu'il aura été convaincu que ce que nous avons reçu en Christ est bien autre chose que de pouvoir dire : « Le bien que je veux, je ne le pratique pas ». Qu'il sera aussi convaincu que, à la

croix, par le sacrifice de Lui-même, Christ a non seulement effacé nos péchés, mais encore que « le corps du péché » est aboli dans la mort du Sauveur, et cela, afin que nous ne servions plus le péché, mais que nous ayons à jamais devant Dieu notre position bénie et notre service dans une vie nouvelle, dans la vie du Christ ressuscité. Nous sommes réconciliés et nous sommes aussi affranchis ; en Christ, nous avons la vie et nous avons aussi, si toutefois l'Esprit de Dieu est en nous, la force pour marcher selon la nature de cette vie. Enfin, nous comprendrons que ce n'est que par cette voie que Dieu peut être glorifié, et que nous répondrons toujours la position et à la relation dans lesquelles nous sommes introduits par Jésus Christ, si par toute notre conduite, en paroles et en œuvres, nous annonçons ses vertus. C'est à quoi nous sommes appelés ici-bas, ayant été créés pour cela en Jésus Christ, et ayant aussi pour cela reçu l'Esprit de Dieu.

Que le Dieu de toute grâce illumine toujours plus les yeux de nos cœurs, pour connaître à fond notre vrai affranchissement dans le Christ Jésus et pour le réaliser par la puissance du Saint Esprit !

Messenger Évangélique, 1864:82-140 (Traduit de l'allemand)

Table des matières détaillée

Introduction.....	1
<i>La connaissance et la réalité du vrai affranchissement.....</i>	<i>1</i>
<i>La compréhension de la doctrine de l'affranchissement.....</i>	<i>2</i>
L'Épître aux Romains, chapitre 7.....	3
<i>Ce n'est pas l'état normal du chrétien.....</i>	<i>3</i>
<i>La marche selon la chair et sous la loi n'est pas chrétienne.....</i>	<i>4</i>
<i>L'affranchissement de la loi (v.1-4).....</i>	<i>7</i>
<i>Les objections et les réponses.....</i>	<i>8</i>
1) <i>L'indifférence au péché ? (v.5-6).....</i>	<i>8</i>
2) <i>La loi est donc mauvaise ? (v.7-12).....</i>	<i>9</i>
3) <i>La loi produit donc le péché ?.....</i>	<i>11</i>
4) <i>La loi cause donc la mort ? (v.10-13).....</i>	<i>11</i>
5) <i>La nature humaine est donc mauvaise ? (v.14-24).....</i>	<i>12</i>
6) <i>La nouvelle nature est donc impuissante ?.....</i>	<i>13</i>
<i>Quelles conclusions tirer ?.....</i>	<i>13</i>
1) <i>L'affranchissement et la force se trouvent en Christ.....</i>	<i>13</i>
2) <i>L'abandon de la prétendue justice par les œuvres.....</i>	<i>15</i>
3) <i>La chair est toujours présente.....</i>	<i>15</i>
<i>Des expériences sans valeur pour l'affranchissement.....</i>	<i>15</i>
1) <i>Les expériences, face à la Parole de Dieu.....</i>	<i>16</i>
2) <i>Les expériences des enfants d'Israël.....</i>	<i>17</i>
3) <i>Des expériences qui n'atteignent jamais l'affranchissement.....</i>	<i>18</i>
4) <i>La fausse confiance dans les expériences des autres.....</i>	<i>20</i>
5) <i>Une marche soi-disant impossible ou "invisible".....</i>	<i>20</i>
6) <i>Une marche soi-disant "accomplie pour nous" par Christ.....</i>	<i>21</i>
7) <i>Rester non affranchis soi-disant pour ne pas s'enorgueillir.....</i>	<i>21</i>
8) <i>Conclusion.....</i>	<i>22</i>
En quoi consiste le véritable affranchissement ?.....	22
<i>Introduction sur Romains 6.....</i>	<i>22</i>
1) <i>Être morts avec Christ, et mortifier nos membres.....</i>	<i>23</i>
2) <i>« Je meurs chaque jour », expression utilisée à mauvais escient.....</i>	<i>24</i>
<i>Enseignement de Romains 6.....</i>	<i>25</i>
1) <i>Retirés de notre ancienne position (v.1).....</i>	<i>25</i>
2) <i>Notre identification avec la mort et la résurrection de Christ (v.3-5).....</i>	<i>25</i>
3) <i>Le vieil homme condamné à la croix et le croyant libéré (v.6a).....</i>	<i>26</i>
<i>Le résultat : marcher en nouveauté de vie.....</i>	<i>28</i>
Enseignement de Romains 8.....	30
<i>Les bénédictions de la nouvelle position.....</i>	<i>30</i>
1) <i>Plus aucune condamnation (v.1).....</i>	<i>30</i>
2) <i>Une position assurée, en Christ, à la croix.....</i>	<i>31</i>
<i>La place et le rôle de l'Esprit de Dieu.....</i>	<i>32</i>

1) <i>La loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus (v.2).....</i>	32
2) <i>Condamnation du péché dans la chair et marche selon l'Esprit (v.3-8) ..</i>	32
3) <i>Notre position et notre marche dans l'Esprit (v.9).....</i>	34
4) <i>La vivification future du corps, où l'Esprit habite (v.10-11).....</i>	34
5) <i>Le rôle de l'Esprit en nous.....</i>	35
<i>Conclusion.....</i>	37

